

Il tue et brûle ses quatre enfants
**Le père meurtrier placé
sous mandat de dépôt à Ghardaïa**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7060 - MARDI 17 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Commerce

**De grandes avancées en
matière de numérisation
du secteur en 2024**

P04

Promotion des exportations

La feuille de route de Tebboune



Lire en page 03

P07

ORAN

Transport des personnels des communes
Il est aussi important que le transport scolaire

Palais du Bey

Lancement imminent des travaux de restauration

Migration clandestine

**Démantèlement d'un réseau de passeurs
et arrestation de 21 individus**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Du 16 au 23 décembre en cours

Les SMA organisent le 6ème Forum arabe des louveteaux

Les Scouts musulmans algériens (SMA) organisent le 6ème Forum arabe des louveteaux du 16 au 23 décembre courant, sous le thème "Le monde de l'enfance, un monde merveilleux", a indiqué, dimanche, un communiqué de cette organisation. Cet événement, qui sera organisé au Camp international des scouts à Sidi Fredj (Alger) sous l'égide de l'Organisation arabe de scoutisme, vise à "construire des ponts de communication et de coopération entre les enfants à travers des activités communes qui contribuent à diffuser la culture de scoutisme et à développer l'esprit arabe commun", a précisé le communi-

qué. Cette rencontre a également pour but de "renforcer les valeurs scoutées et sociétales à travers un programme varié aux louveteaux comprenant des activités éducatives, culturelles, sportives et touristiques qui aiguisent leurs compétences, mettent en valeur leurs talents et développent leurs capacités, tout en incarnant les notions de connaissance, de coexistence et de coopération". Le Forum prévoit en outre "une série d'activités scoutées dont la visite de sites et de monuments historiques, notamment "Maqam Echahid" (sanctuaire du martyr), le Jardin d'Essais, la Casbah, Djamaâ El-Djazair et la ville de Tipaza", selon la même source.

Fourniture de médicaments antidiabétiques aux camps des réfugiés sahraouis

Accord entre le CRA et Novo Nordisk



Un accord a été signé, dimanche à Alger, entre le Croissant rouge algérien (CRA), représenté par sa présidente Mme Ibtissem Hamlaoui, et l'entreprise Novo Nordisk, représentée par son directeur général M. Hamza Benharakat, portant sur la fourniture de médicaments antidiabétiques aux camps des réfugiés sahraouis, a-t-on appris du CRA. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Danemark à Alger, Mme Katrine From Hoyer, de la directrice des affaires humanitaires au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Habiba Kherrou et du sous-directeur des études, des recherches et des analyses

au ministère de la Santé, M. Farid Bouafouf. Etaient également présents le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, M. Alistair Bolton, et le président du Croissant rouge sahraoui, M. Yahia Bouhbini. L'ambassadrice du Danemark a exprimé son soutien humanitaire aux réfugiés et souligné l'importance de la coopération internationale en matière d'aide humanitaire durable, ajoute le communiqué. De son côté, la présidente du CRA a affirmé que cet accord renforcera la coopération en matière d'aide humanitaire à travers la fourniture de médicaments tout en relevant les défis rencontrés par les réfugiés sahraouis en matière d'aides durables.

Faculté de pharmacie - SALAM

Accord de coopération pour des formations aux étudiants

Un accord de coopération a été signé, dimanche à Alger, entre la Faculté de pharmacie (Université d'Alger 1) et le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (SALAM), visant à permettre aux étudiants de la faculté de bénéficier de formations et de stages au niveau des laboratoires

d'analyses médicales à travers le pays. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le doyen de la Faculté de pharmacie, Réda Djidjik a précisé que cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer les par-

En qualité d'envoyé spécial du président de la République
Ahmed Attaf en visite en Ethiopie



En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à Addis-Abeba en République démocratique fédérale d'Ethiopie pour une visite officielle, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des "efforts communs visant à renforcer les traditions de concertation et de coordination entre les

deux pays frères et à hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs", précise le communiqué. "Le ministre d'Etat sera reçu à Addis-Abeba par le Premier ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed Ali, à qui il remettra une lettre de son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. M. Attaf sera également reçu par le président éthiopien, M. Taye Atske Selassie, et aura des entretiens avec le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Gedion Timothewos, conclut le communiqué.

4ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

El-Bina organise une conférence animée par des parlementaires et des enseignants

Le Mouvement El-Bina a organisé, dimanche à Alger, une conférence à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et du 76ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (10 décembre 1948). Cette conférence a été animée par un groupe de parlementaires et d'enseignants universitaires, outre des journalistes et des représentants des acteurs de la société civile. Les participants ont unanimement affirmé que les manifestations du 11 décembre 1960 constituaient un "fort soutien" à la glorieuse Révolution de libération, en démontrant à la France coloniale et au monde entier "l'adhésion du peuple algérien à sa glorieuse Révolution et aux revendications d'indépendance et de recouvrement de

la souveraineté nationale". Les intervenants ont en outre souligné la nécessité de "maintenir la cohésion du peuple avec les institutions de son pays afin de déjouer tous les complots et conspirations ourdies contre l'Algérie" de la part, notamment "des parties gênées par les positions de l'Algérie vis-à-vis de la décolonisation et du soutien au droit des peuples à l'autodétermination, conformément aux chartes des Nations Unies". Après avoir salué le "rôle pionnier" de l'Algérie sur les scènes régionale, continentale et internationale ainsi que les "indicateurs positifs" de l'économie nationale, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la conscience nationale face aux défis actuels, tant sur le plan interne qu'externe.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Promotion des exportations

La feuille de route de Tebboune

Par B. Kamel

L'économie algérienne s'achève mine-t-elle progressivement vers un renouveau de ses exportations ? L'export hors hydrocarbures qui constitue un potentiel prometteur mais souvent non sans embûches et obstacles insoupçonnés, avait, des années durant, souffert de la dépendance énergétique réduite aux seules factures de gaz et de pétrole. Ainsi, la nouvelle équation économique telle que la conçoit le ministère du commerce et de la promotion des exportations, s'appuie essentiellement sur un équilibre entre les importations et les exportations hors hydrocarbures. Si la loi de finances a projeté pour 2024 des importations de l'ordre de 43 milliards de dollars pour faire face aux effets de soubresauts de l'économie mondiale et des cours sur les marchés internationaux, il n'en demeure pas moins que le défi est désormais d'atténuer l'impact sur le marché local de la consommation, des importations pour donner libre cours aux exportations. Gonfler la facture des exportations algériennes figure parmi les objectifs clés de la nouvelle stratégie économique. Seulement voilà, comment parvenir à concrétiser cet objectif de relance de l'export devant les préoccupations récurrentes soulevées par les exportateurs algériens ou autres opérateurs dédiés ? Il est devenu quasiment impératif pour le gouvernement de réviser sa copie et prendre en charge d'une manière efficiente les «écueils» de la Stratégie économique du pays. Et l'un de ces écueils majeurs auxquels incontestablement feraient face des exportateurs est intimement lié à l'absence de «mécanismes pratiques» clairs mais aussi dans l'accomplissement de certaines formalités notamment

administratives. Autre chose, un monde économique en pleine mutation et compte tenu des pressions monétaires mondiales et l'évolution de certains marchés boursiers d'obédience politique sur fond de «lobbying» ne saurait se concevoir ni à se positionner sans une jonction de tous ses acteurs économiques y compris ses exportateurs. Un aspect fondamentalement posé à chaque fois par les opérateurs économiques durant leurs réunions avec les responsables concernés et qui semble, cette fois, jouir d'une écoute attentive en ce sens qu'il ne doit pas être dissocié des autres ambitions prévues pour le prochain exercice. Il doit reposer sur le principe d'égalité d'accès aux projets et de partage de la richesse autant pour les importateurs que pour construire une économie indépendante des revenus de la manne pétrolière. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, lors d'une réunion sur les exportations qu'il a présidée dimanche, des instructions fermes pour la prise en charge rapide des préoccupations des exportateurs, a indiqué le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Mohamed Boukhari. Le président de la République a pris connaissance des projets et des soucis des opérateurs économiques notamment les exportateurs pour les futures échéances. Il s'agit ensuite dans une seconde phase de les écouter et les prendre en charge. Dans une déclaration à la presse au siège de la Présidence de la République au terme de la réunion, M. Boukhari a précisé que "cette importante réunion a permis de prendre connaissance des projets des opérateurs économiques et d'écouter leurs préoccupations liées à l'exportation". Sur ce volet, le président de

la République a donné "des instructions fermes pour la prise en charge rapide, minutieuse et efficace de toutes les préoccupations et pour l'élaboration d'une nouvelle vision stratégique visant à ériger notre pays en un pôle d'excellence en matière d'exportation", ajoute le ministre. Il a réitéré l'engagement de son département à prendre les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif suprême. Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a, pour sa part, indiqué que la réunion de travail sur les exportations présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait permis de tracer une feuille de route visant à promouvoir ce secteur. "Cette réunion a été fructueuse car elle a permis de sortir avec une feuille de route tracée par le président de la République, laquelle sera suivie par le conseil", a déclaré M. Moula à la presse au siège de la Présidence de la République à l'issue de la réunion. Le président de la République a été ferme lors de cette réunion, en donnant des instructions visant à accompagner les opérateurs économiques sur le terrain et à lever toutes les contraintes et entraves, notamment celles liées à l'exportation, a ajouté le président du CREA. Il a, dans ce contexte, souligné que les grandes potentialités du tissu économique national lui permettraient de réaliser des chiffres importants en matière d'exportation à condition que les mécanismes pratiques nécessaires soient mis en place. A noter que la réunion s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, de membres du Gouvernement, de chefs d'entreprises économiques et d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien, conduite par son président.

Prétendues «cartes des petits-enfants de Chouhada»

Le ministère des Moudjahidine dément les fausses allégations

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a démenti, dimanche dans un communiqué, les informations erronées et les allégations mensongères récemment relayées sur les réseaux sociaux au sujet de prétendues "cartes des petits-enfants de Chouhada", affirmant se réserver le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque propage ces rumeurs et déclarations fallacieuses. "Le ministère dément catégoriquement les informations erronées et les allégations mensongères récemment relayées sur les réseaux sociaux concernant des prétendues cartes des petits-enfants de Chouhada et se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de quiconque propage des rumeurs et déclarations fallacieuses", lit-on dans le communiqué. "Le ministère ne ménagera aucun effort pour prendre toutes les procédures légales contre quiconque s'attaque aux symboles de notre histoire nationale et à nos glorieux hauts faits, conformément à la

législation en vigueur", ajoute le communiqué. Le ministère des Moudjahidine condamne "ces agissements indignes et dépassements attentatoires aux symboles de notre glorieuse histoire", tout en réfutant "les rumeurs relayées, concernant soit l'opération de reconnaissance de la qualité de membre par la Commission nationale de reconnaissance dont les travaux ont été clôturés en 2002, conformément aux recommandations et résolutions du 9e congrès de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), ou des opérations liées à la protection sociale des moudjahidine et des ayants droit". Selon le ministère, ces agissements visant à "porter atteinte à nos symboles nationaux par la diffusion de fausses informations et de déclarations fallacieuses sur la reconnaissance des moudjahidine à travers des documents infondés liés aux prétendues (cartes de petits-enfants de Chouhada), sont orchestrés par les apôtres de la désinformation et de la manipulation", dans le but d'"attenter à l'histoire de

la Révolution du 1er novembre 1954, et de régler des comptes mesquins envers ses figures emblématiques, après l'échec de leurs tentatives de manipuler la vérité sur notre Mémoire nationale", a écrit le ministère. Et d'ajouter que "ces haineux ou individus manipulés, qui déversent leur venin contre notre histoire sacrée et ses symboles parmi les Chouhada et les moudjahidine ayant forgé la grandeur et la gloire de l'Algérie, sont motivés par des agendas liés à l'idéologie coloniale française dont les sbires nostalgiques tentent désespérément de raviver les souvenirs d'un passé révolu, clos le 5 juillet 1962 grâce aux sacrifices des enfants du peuple algérien, et ce afin de semer le doute sur les acquis et les réalisations enregistrés aujourd'hui par l'Algérie dans divers domaines". Le ministère a, par ailleurs, affirmé que "l'Etat, conformément à la Constitution, garantit le respect des symboles de la Révolution, de la mémoire des Chouhada et de la dignité des ayants droit et des Moudjahidine".

Point de VuePar A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com**Le président veut booster les exportations**

C'est, en fait, le volume des exportations qui déterminerait la bonne santé d'une économie... Il faut voir pour croire, les volumes des exportations des pays classés très forts sur le plan économique, tels que le Japon, l'Allemagne, la France et la Chine, entre autres. Certes, ce n'est pas facile de se faire une place respectable sur l'échiquier acharné du commerce international, mais quand il existe des gens, des fonctionnaires et des responsables qui pensent aux intérêts du pays tout juste un peu plus qu'à leurs poches, tout pourrait devenir facile. C'est difficile de se démettre de la mentalité rentière qui aurait fini par s'enraciner dans les esprits de beaucoup d'Algériens. Renflouer les caisses de la vente, du pétrole et du gaz. Le maximum à faire, c'est d'importer tout ce dont on aura besoin. Du blé français ou canadien aux cure-dents qui nous sont importés de la lointaine Chine populaire, en passant par la chiffonnerie, des vêtements et chaussures usagés. Voilà finalement, ce que c'est l'économie rentière des politicards bras-cassés. C'est-à-dire, ceux qui ont tout le temps opté pour les solutions faciles. Notamment, quand le choix des pays fournisseurs se fait grâce à des pots de vins qui sont directement versés dans des comptes étrangers. Avec le bon choix de restructurer le commerce extérieur dans un ministère autonome et le détacher du commerce intérieur, il sera très possible que l'exportation de nos produits vers d'autres contrées pourrait bien s'épanouir et s'imposer au milieu de cette opiniâtre chevauchée. Pour bien exporter, il faudrait d'abord, apprendre à connaître l'art et la manière y afférents à ce bouillonnant monde plein de ruses et de stratagèmes. Dire cela autrement, c'est de former nos cadres à savoir tenir tête dans le monde du commerce international. Le but, c'est de sortir un peu de la traditionnelle exportation du duo hydrocarbures et la datte Deglat Nour... Nous avons appris très récemment et avec grand plaisir, que pas mal de nos produits manufacturés et autres produits agricoles ont été vendus avec succès à l'étranger. C'est un départ très encourageant pour un pays qui vient juste de prendre conscience de sa vraie valeur. Un pays longtemps submergé par la vente des hydrocarbures et la politique de «pétrole contre nourriture». Pourquoi? Parce que les anciens politicards préféraient surtout les sentiers courts et les raccourcis. L'endurance et les chemins longs et sinueux leur faisaient gravement défaut. D'ailleurs, il n'y a pas un investissement plus rentable que de fonder une société dite d'import-export, où le mot export n'est qu'une façon de parler, voire un pendentif...

Air Algérie**Annulation de plusieurs vols en raison d'une grève en France**

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, l'annulation de plusieurs vols, de et vers la France, en raison d'une grève, prévue mardi, des contrôleurs aériens dans ce pays. Il s'agit des vols Alger-Lyon (AH 1036), Lyon-Alger (AH 1037), Lyon-Oran (AH 1081), Oran-Lyon (AH 1080), Alger-Montpellier (AH 1070), Montpellier-Alger (AH 1071), Oran-Montpellier (AH 1072) et Montpellier-Oran (AH 1073). La compagnie a, à cet effet, assuré qu'elle prendra "les mesures nécessaires" pour assister les clients affectés par l'annulation de ces vols. Elle a également invité ses clients à contacter le numéro 3302 ou à se rendre dans l'une de ses agences commerciales pour toute information supplémentaire ou pour un réacheminement.

Cour des comptes

718 opérations de contrôle effectuées en 2022

La Cour des comptes a effectué 718 opérations de contrôle durant l'année 2022, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2024. La Cour des comptes a réalisé 718 opérations de contrôle sur un total de 742 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 613 rapports de contrôle, selon le rapport rendu public dimanche sur le site-web de la Cour. Ces rapports de contrôle se répartissent sur 109 rapports de contrôle portant sur la qualité de la gestion et 504 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics, a précisé l'institution. En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.089 actes qui relèvent aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles. Dans ce cadre, la Cour a adopté dans le chapitre des attributions administratives 160 actes dont 94 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations appropriées aux gestionnaires concernés. Elle a également adopté 37 notes sectorielles portant sur la gestion par les ministères, des crédits ouverts par les lois de finances et auxquelles s'ajoutent neuf synthèses sur les conditions d'exécution des plans communaux de développement (PCD), au titre de la contribution des chambres territoriales de la Cour des comptes au rapport d'appréciation sur l'Avant-projet de loi portant règlement budgétaire (APLRB).

La même institution a aussi élaboré 20 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion des finances publiques, ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public, par toutes les voies de droit. Dans le volet des attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 929 actes qui comprennent 871 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics dont 277 arrêts provisoires, 576 arrêts définitifs et 18 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 551 arrêts de décharge et 25 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, relève le rapport précisant que le montant total des débits prononcés est de 21,40 millions DA. La même institution a rendu 31 rapports circonstanciés, retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière.

AAPI

Plus de 11.000 projets d'investissement jusqu'à décembre 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 11.000 projets d'investissement jusqu'au mois de décembre 2024, pour une valeur totale de plus de 4.400 milliards de DA, a indiqué samedi à Alger son Directeur général, Omar Rekkache, soulignant que plus de 50% de ces projets étaient en phase de concrétisation, ce qui reflète la confiance des investisseurs dans le climat d'investissement en Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge de la première Rencontre nationale des directeurs des guichets uniques au niveau national, placée sous le thème "Pour une plus grande efficacité au service de l'investissement et des investisseurs", M. Rekkache a fait savoir que "le nombre de projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'agence, de 2022 au 10 décembre 2024, s'élevait à 11.076 projets, pour une valeur to-

tale déclarée de plus de 4.450 milliards de DA", estimant que cela était dû au "regain de confiance des investisseurs dans le climat d'investissement en Algérie". "Ces projets, dont plus de 50% sont en phase de concrétisation, permettront de créer près de 270.000 emplois, selon les engagements de leurs promoteurs", a ajouté le Directeur général, assurant que l'agence était "pleinement mobilisée pour atteindre l'objectif ambitieux de concrétisation de 20.000 projets d'investissement à moyen terme, avec l'adoption d'une nouvelle stratégie à partir de 2025". Cette stratégie repose sur "l'accélération du traitement des demandes de foncier, en passant à la vitesse supérieure, et le renforcement du portefeuille foncier par la mise à disposition d'assiettes suffisantes et la création de nouvelles zones industrielles et d'activités afin de répondre à la forte demande sur le foncier économique", a-t-il expliqué.

Transport aérien

L'optimisme est de rigueur chez le PDG de la SGSIA

Par Nadira FOUADAD

L'optimisme est de rigueur chez le PDG de la SGSIA puisque, selon lui, il est prévu fin décembre 2024 un rush de 10 millions de voyageurs au niveau de l'aéroport international d'Alger. Les réactions se sont vite fait entendre et le SG du SNAV M. Azregas nous dira, que les touristes étrangers subissent quelques désagréments au niveau de l'aéroport d'Alger par les supposés à la police des frontières d'où la lenteur dans le traitement des formalités de passage. En effet, le PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), vient de jeter un pavé dans la mare par une projection à court terme d'où des prévisions de l'ordre de 10 millions de touristes qui atterriront en Algérie dans deux semaines, soit fin 2024 pour incontestablement être présents aux fêtes de fin d'année puisque la destination Algérie serait très prisée par ces touristes étrangers et binationaux. Pour Mokhtar Mediouni, le trafic des voya-

geurs à l'aéroport international d'Alger dépassera les 10 millions de personnes d'ici la fin de l'année 2024, grâce aux facilitations décidées par les hautes autorités du pays dans le domaine du transport aérien. Ce challenge serait possible à en croire ses propos puisque "plus de 10 millions de voyageurs sont prévus d'ici la fin de l'année 2024", grâce aux facilitations instaurées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine du transport aérien, notamment celles destinées à encourager la communauté algérienne établie à l'étranger à venir dans leur pays, outre les simplifications des procédures d'obtention du visa au bénéfice des étrangers. Par ailleurs, l'Aéroport d'Alger vise à "devenir un hub régional grâce à ses atouts, notamment au regard de la position stratégique de l'Algérie proche de l'Europe, faisant d'elle un transit principal pour le transport des voyageurs et des marchandises dans le monde". Le PDG de la SGSIA a focalisé dans ses sorties sur la nécessité de la "généralisation de la numérisation des servi-

ces de l'aéroport grâce à l'intégration des applications d'intelligence artificielle. L'objectif étant d'optimiser les opérations quotidiennes tout en garantissant le confort et la sécurité aux voyageurs". Le premier responsable de la société Mokhtar Mediouni, l'importance que son établissement accorde à l'amélioration continue de la qualité des services fournis au niveau du plus grand aéroport en Algérie. Il a annoncé, à ce titre, l'introduction de nouveaux services à l'instar des salles d'allaitement répondant aux normes sanitaires, la création de zones de Duty-Free ainsi que d'autres facilitations à même de faire de l'aéroport une destination mondiale. Signalons en outre que pour la facilitation de cette opération le PDG d'Air Algérie a annoncé récemment la réception progressive, dès juin 2025, des nouveaux aéronefs commandés par la compagnie pour renforcer sa flotte. En tout, 15 avions vont être livrés, à raison de deux avions par an ce qui pourrait être considéré comme une bouée de sauvetage pour le transport des touristes.

Programme de transformation numérique

Création du livret foncier électronique début 2025

Le livret foncier électronique sera créé au début de l'année prochaine dans le cadre du programme de transformation numérique en cours dans le secteur des Finances, dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens et de simplifier les démarches administratives, a annoncé, dimanche à Alger, le directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement du réseau intranet de la Direction générale du Domaine national (DGDN), M. Khidi a précisé que cette nouvelle mesure entrera en vigueur "dans les premiers jours de la nouvelle année". "Le livret foncier électronique remplacera ainsi le format papier, ce qui permettra de réduire les retards cons-

tatés dans certains cas pour la délivrance du livret et de résoudre définitivement le problème des files d'attente", a-t-il dit. La création du livret foncier électronique, aux nombreux avantages, notamment la réduction des délais de préparation et de délivrance de manière sécurisée, s'inscrit parmi les dispositions prévues par la loi de finances 2025, notamment son article 161, a-t-il ajouté. S'agissant du nouveau réseau intranet dont dispose la DGDN à compter de ce jour, le directeur général a fait observer qu'il renforcera la performance de la plateforme "Espace Algérie" (fadaeldjazair.mf.gov.dz), laquelle atteindra bientôt le seuil d'un million de visiteurs. Il a invité les citoyens et les professionnels à utiliser ce site pour demander des plans cadastraux, des copies d'actes fonciers, le livret foncier et le suivi de son traitement, ainsi que des certificats négatifs. Ce site, qui propose plus de 6000 services, constitue une étape supplémentaire dans le processus de modernisation et de transformation numérique, figurant parmi les engagements du "président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sous le suivi du ministre des Finances", a indiqué le responsable. Le réseau intranet de la DGDN, déployé par Algérie Télécom, "relie de manière sécurisée les 587 services extérieurs de la direction, répartis entre 12 directions régionales, 61 directions des domaines, 61 directions de la conservation foncière et du cadastre, 217 conservations foncières et 234 inspections des domaines", selon les explications du DG. Ce réseau permettra l'échange instantané des données relatives au foncier et offrira à la direction des solutions numériques, dont le suivi des biens saisis et confisqués par les différents

services de sécurité, ainsi que la gestion des biens nationaux. A cet égard, M. Khidi a précisé que les biens saisis sont des dossiers transmis à la DGDN après des saisies menées par les corps de sécurité. La base de données du ministère des Finances permet de connaître précisément ces biens et les modalités de leur traitement rapide afin d'éviter leur détérioration et de les mettre en vente en temps voulu". Les statistiques comprennent des chiffres exacts sur ces biens saisis, utiles à plusieurs départements ministériels, a-t-il ajouté, mettant en avant les efforts de la DGDN visant à trouver des solutions au nombre important des véhicules saisis et autres biens. Ces solutions nécessitent "une couverture juridique permettant d'accélérer leur vente", précise le même responsable, faisant savoir que cette question "sera examinée avec les instances judiciaires pour adopter les mesures les plus appropriées". Actuellement, le nombre des dossiers relatifs aux biens saisis, toutes catégories confondues, s'élève à 21.470, tous enregistrés dans le réseau intranet de la direction, selon M. Khidi lors de la présentation d'un exposé exhaustif sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme. Parmi les nouvelles mesures qui seront appliquées l'année prochaine, figure celle concernant "le foncier inscrit dans des comptes anonymes et celui dont les propriétaires sont titulaires de titres non publiés ou de certificats de possession, permettant de régulariser leur situation administrativement sans recours à la justice". Lors de la cérémonie de lancement du réseau intranet, un procès-verbal de réception et de remise de la plateforme a été signé entre la DGDN et Algérie Télécom.

Il tue et brule ses quatre enfants

Le père meurtrier placé sous mandat de dépôt à Ghardaïa

Le suspect d'un quadruple meurtre d'enfants âgés entre 5 et 11 ans à Ghardaïa, a été arrêté, a indiqué dimanche le Procureur de la République près du tribunal de Ghardaïa, Abdelhalim Hamlat. Présenté dimanche devant le parquet de la République du tribunal de Ghardaïa, le mis en cause a été placé par le magistrat instructeur sous mandat de dépôt, sous le chef d'inculpation d'infanticides avec préméditation, sévices et actes de cruauté, conformément au code pénal. Après avoir commis son forfait, le mis en cause

s'est enfui le lendemain (11 décembre 2024) à Alger, après avoir détruit et jeté son téléphone, et a informé ensuite sa seconde épouse de son crime, a précisé Hamlat à la presse, signalant que celle-ci a aussitôt alerté les services de la Gendarmerie nationale qui ont procédé à son arrestation avant qu'il ne leur avoue son crime odieux. La matinée du mercredi 11 décembre, les services de la Gendarmerie nationale de Bouhraoua ont été alertés du meurtre de quatre enfants, et une enquête a aussitôt été enclenchée pour déterminer les cir-

constances du drame, a poursuivi le procureur de la République. Et d'ajouter qu'une fois sur les lieux, les corps calcinés de quatre enfants ont été découverts dans une zone non habitée du quartier de Oued-Nechou, et que les autopsies ont démontré que les quatre enfants en question étaient des frères. Une enquête pénale a été ouverte et a permis de conclure que les victimes ont été tuées le mardi 10 décembre par leur propre père (Kh. A), après les avoir emmené dans son véhicule pour une promenade, a révélé la même source.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Les efforts de l'Algérie fortement soulignés

Les efforts engagés par l'Algérie en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, notamment sur le plan réglementaire, ont été fortement soulignés, dimanche à Alger, par des représentants de ministères, d'institutions et d'agences onusiennes. "L'Algérie a instauré des bases pour la protection des femmes, à travers notamment le renforcement de leur éducation et leur formation ainsi que l'amélioration de leur niveau de conscience", a affirmé Mme Feriel Yousfi, directrice générale au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, lors d'une rencontre dédiée au "Rôle des médias dans la sensibilisation et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles". Une rencontre conjointement organisée par le Bureau Algérie du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le ministère de la Communication, avec la participation

des institutions publiques et des médias, et inscrite dans le cadre de la campagne mondiale dédiée à cette thématique (25 novembre-10 décembre 2024). Mme Feriel Yousfi a rappelé, à ce titre, les dispositions réglementaires, notamment la Constitution (article 40) en faveur de la protection de la femme et de la fille, avant de souligner "le rôle leader des médias" dans la promotion d'une culture bannissant la violence. Dans le même sens, le directeur de la Communication institutionnelle au ministère de la Communication, M. Talmat Amar Redha, a qualifié les médias de "levier de sensibilisation" contre ce fléau et dont l'une des missions est de "donner une voix aux sans voix". La représentante du ministère de la Justice, Mme Isma Aissiou, a évoqué, de son côté, la batterie de textes juridiques protégeant la gent féminine et ce, en fonction de la nature des violences subies dans le cadre conjugal ou autres, mettant en avant le rôle de "trait

d'union", entre le secteur de la justice et la société, endossé par les médias. Abordant la prise en charge sanitaire des femmes et filles violentées, la représentante du ministère de la Santé, Mme Nadia Djeraoune, a indiqué que ce phénomène "est un problème de santé publique, dont les effets sont néfastes sur les victimes, leurs familles ainsi que la société". Outre l'approche curative, des actions préventives sont également réalisées pour limiter les atteintes à l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles, a-t-on souligné lors de cette rencontre, en rappelant l'engagement international de l'Algérie à y mettre fin, d'ici à l'horizon 2030. Un engagement parmi de nombreux autres, par ailleurs mis en exergue par les représentantes du FNUAP-Agérie, Mmes Samia Bendris et Amel Zeggar-Ayachi, et par la Coordinatrice du projet FNUAP-UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), Mme Sanaa Hamadouche.

Mathématiques, informatique, télécommunications et archéologie

Quatre éminents savants algériens distingués

Quatre éminents savants algériens reconnus à l'échelle internationale dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des télécommunications et de l'archéologie, ont été distingués, samedi soir à Alger par la Fondation Algerian Scholar Award, en reconnaissance de leurs réalisations scientifiques et contributions intellectuelles. Il s'agit de Mohamed Bourenane spécialisé en informatique quantique, Malik Maaza, spécialisé en nanosciences et nanotechnologies, Maha Saadi Achour spécialisée en télécommunications optiques et Mohamed Sahnouni spécialisé en archéologie, auxquels la médaille du Savant algérien a été décernée. La cérémonie de la 15e édition d'Algerian Scholar Award a été organisée au Centre culturel de Djamaâ El-Djazair, en présence de son recteur Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, du président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, du président de l'Observatoire national de la société civile

(ONSC), Nouredine Benbrahim, ainsi que des représentants de la Cour constitutionnelle, du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, de parlementaires et de personnalités scientifiques et d'étudiants. Le responsable de la Fondation, Mohamed Moussa Baba Ammi, a souligné que "ces chercheurs méritent aujourd'hui toute la considération", ajoutant que "cette élite algérienne qui doit inspirer les nouvelles générations, transmet un message fort, celui de la valeur de la science et du savoir dans l'édification du présent et de l'avenir du pays", a-t-il soutenu. Né en 1962, Mohamed Bourenane est pionnier dans le domaine de l'informatique quantique. Il est actuellement professeur universitaire en Suède et dirige un groupe de recherche reconnu par les centres de recherche internationaux. En 2014, il a été élu membre de l'Académie royale des sciences de Suède et est membre influent du Conseil de la recherche scientifique et des technologies du même pays. Le chercheur algérien, également président de la commission de l'innovation, veille à partager son expérience dans les fora scientifiques or-

ganisés en Algérie. Né en 1963, le chercheur Malik Maaza, est spécialiste en nanosciences et nanotechnologies. Il réside depuis plusieurs années en Afrique du Sud, où il s'est distingué au service de plusieurs universités et laboratoires. Il a créé un réseau scientifique africain et un centre spécialisé en laser. Il continue, tout de même, à collaborer avec des groupes de recherche nationaux. Par ailleurs, la chercheuse Maha Saadi Achour, née en 1963, se distingue dans le domaine des télécommunications, de l'optique et des réseaux aux Etats-Unis. Elle compte à son actif 300 brevets avec 30 ans d'expériences en entrepreneuriat. Elle a honoré l'Algérie lors de nombreuses manifestations internationales. Né en 1956, le chercheur et archéologue, Mohamed Sahnouni, a également été distingué pour ses efforts dans la redatation des premières présences humaines en Algérie. Il a révélé grâce à son travail de terrain sur le site archéologique de "Ain Boucherit" à Sétif, que ce site était la deuxième plus ancienne présence humaine au monde, selon une méthodologie nouvelle scientifiquement prouvée.

Santé militaire

Le Général d'Armée Chanegriha préside la réunion annuelle des cadres

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi à l'Ecole nationale de santé militaire en 1ère Région militaire, la réunion annuelle des cadres de la santé militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce jeudi 12 décembre 2024, au niveau de l'Ecole nationale de santé militaire, en 1ère Région militaire, les travaux de la réunion annuelle des cadres de la santé militaire", précise la même source. Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Commandant de la 1ère Région militaire et le Directeur central des services de santé militaire, le Général d'Armée a suivi un exposé présenté par le Directeur central des services de santé militaire, portant sur l'avancement du plan de développement de la Direction, dans lequel "il a dressé le bilan des activités inscrites au titre du plan de charge de l'exercice 2023-2024, de même qu'il a présenté un exposé sur les futurs projets au niveau des structures de santé de l'ANP". Par la suite, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, "qui a été suivie par visioconférence par les cadres et les personnels de la santé militaire, déployés à travers les six Régions militaires".

Gendarmerie nationale à Mascara Saisie de quantités considérables de son de blé, d'orge et de farine

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Mascara ont saisi des quantités considérables de son de blé, d'orge, de farine et de drèches de maïs destinées à la spéculation. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Brigade de recherche de la GN, agissant sur informations, a mené une enquête qui a permis la découverte de produits dont l'orge et le son de blé, dissimulés illégalement dans un entrepôt dans une ferme à la commune de Tizi dans la wilaya de Mascara», a indiqué dimanche un communiqué de la même instance sécuritaire. «Les produits saisis comprennent 566,4 quintaux de son de blé, 8 quintaux d'orge, 40 quintaux de farine et 6 quintaux de drèches de maïs, ainsi que 33 quintaux d'aliments pour bétails», ajoute la même source.

Charmé par la beauté d'Alger Un touriste américain partage sa découverte sur les réseaux sociaux

Ébloui et séduit par la splendeur et le charme d'Alger la blanche, Callan Wesley, un touriste américain à la découverte de l'Afrique dont l'Algérie, n'a pas manqué de partager ses moments avec ses abonnés via les réseaux sociaux. Selon le site électronique "Visa-algerie.com", Wesley n'en croyait pas ses yeux en voyant le Centre commercial Garden City à Chéraga (ouest d'Alger), "un espace de shopping à ciel ouvert qui n'a rien à envier aux malls de Dubaï et d'Europe", s'est-il réjoui. Envouté par le centre-ville, il a également partagé des vidéos avec ses abonnés sur TikTok, ainsi que sur son passage dans les différents coins de la ville, prenant des plans sur le paysage et la beauté architecturale de ce trésor nord-africain, dont la baie d'Alger qui n'a rien à envier aux pays européens, en légendant "Ce n'est pas l'Europe, c'est l'Algérie!". "Ne vous trompez pas... je suis à Alger, en Algérie", a-t-il commenté dans son clip pris sous un soleil radieux et un beau ciel bleu avant d'ajouter: "Regardez la vue derrière moi, c'est absolument incroyable! Regardez l développement, les infrastructures... Honnêtement, ça m'épate".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, et de l'Aménagement du Territoire

WILAYA DE TLEMCEM
DAIRA DE BENI SNOUS
COMMUNE D'AZAILS

ANNONCE DE CONSULTATION LOCALE N°38/2024

N.I.F : 09.84.13.21.51.09.530

Responsable de la gestion des affaires municipales (communale d'Azails) lance une consultation locale n° 38/2024 relatif au :

Réalisation de réseaux d'AEP à Dhar El-Kharouba - Diar El-Arab « 2^{EM} TRANCHE »

Les entreprises intéressées par le présent consultation, peuvent retirer le cahier des charges à partir de la première parution du présent avis dans la presse à l'adresse suivante: Bureau des marchés de la commune d'Azails -Daira de Béni Snous -Wilaya de Tlemcen .

↓ Pour participer à l'appel d'offre, les entreprises doivent :

- Certificat de qualification et de classification hydraulique principale catégorie III et plus en cours de validité.
- Ne pas rentrer dans les douze cas d'exclusion à la participation aux marchés publics prévus à l'article 75 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 Correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des Délégations de service public .

Le dossier de consultation sera remis aux candidats (soumissionnaire lui-même ou représentant dûment désigné) contre le paiement d'une redevance, non remboursable, d'un montant de trois mille (3000.00 DA) dinars, auprès du trésorier intercommunal de la daira de Béni Snous à l'adresse suivante :

Bureau de trésorier prés du siège de la commune de Béni Snous El Fahs.

La durée de préparation est fixée à **DIX (10) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux.

La durée de validité des offres est fixée à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des offres .

↓ L'offre comprend obligatoirement :

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature remplis et signé cacheté et daté.
- Une déclaration de probité dûment remplis et signé cacheté et daté.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Réalisés (attestations de bonne exécution délivrés et signer par les ordonnateurs dûment habilités).
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/ Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et de classification Travaux public principale catégorie III et plus en cours de validité.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années.

et les références bancaires

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

* La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet (cartes grise avec assurance en cours de validité - état récent visé par expert judiciaire, notaire ou huissier de justice d'au moins d'une année au nom du soumissionnaire).

* Moyens Humains (avec justifications de diplôme et Déclaration, annexe, affiliation CNAS dont la date de délivrance ne doit pas dépasser le dernier (03) mois qui précède la date de l'ouverture des plis).

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dûment remplis et signé cacheté et daté.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :
- Un mémoire technique justificatif ;
- PV des visites ;

- Planning des travaux ;
- Le cahier des charges paraphés portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Quittance de paiement des droits de retrait le cahier des charges.
- 3 - L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment remplis et signé cacheté et daté .
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplis et signé cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplis et signé cacheté et daté.

↓ Les offres se présenteront comme suit :Une enveloppe extérieure qui doit être cachetée et anonyme et ne comporte que**A Monsieur Responsable de la gestion des affaires municipales**

« Consultation locale n° 38/2024 »

Projet : Réalisation de réseaux d'AEP à Dhar El-Kharouba - Diar El-Arab « 2^{EM} TRANCHE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres »

Trois enveloppes intérieures fermées et séparés et portant chacune les mentions suivantes et la dénomination de l'entreprise.**A-Dossier de candidature**

« Consultation locale n° 38/2024 »

Projet : Réalisation de réseaux d'AEP à Dhar El-Kharouba - Diar El-Arab « 2^{EM} TRANCHE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres »

B-Offre technique

« Consultation locale n° 38/2024 »

Projet : Réalisation de réseaux d'AEP à Dhar El-Kharouba - Diar El-Arab « 2^{EM} TRANCHE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres »

C-Offre financière

« Consultation locale n° 38/2024 »

Projet : Réalisation de réseaux d'AEP à Dhar El-Kharouba - Diar El-Arab « 2^{EM} TRANCHE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres »

↓ Dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour des délais de préparation des offres (10 jours) à compter de la première parution des présent avis Consultation dans la presse.

Si le dernier jour de la durée de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Treize heures et Trente minutes (13H:30) du dernier jour de la durée de préparation des offres figurant dans l'avis de demande d'offre.

au niveau du bureau des marchés de la commune d'Azails.

L'ouverture des plis en présence des soumissionnaires qui le souhaiteraient s'effectue le même jour à 14h00 au niveau du siège de la commune d'Azails.

Responsable de la gestion des affaires municipales

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

الصناعة الجزائرية للهاتف

INDUSTRIE ALGERIENNE DE LA TELEPHONIE

EPE - INATEL - SPA

Filiale ENTC GROUPE

AU CAPITAL SOCIAL DE 672 400 000 DA

TELEPHONE : 043-27-10-70 FAX : 043-27-79-65

EMAIL : directiongenerale@inatel.dz

APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ
MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE
N° 11/DG/2024

L'EPE - INATEL - Spa lance un APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE portant sur : l'acquisition des composants électroniques des tablettes

- Les cahiers des charges peuvent être retirés ou demandés auprès des adresses suivantes :
- Direction Générale BP 77, Z.I. Route de Chetouane, Tlemcen.
- Centre Régional Centre 4&6 boulevard Mohammed 5 Alger.
- Centre Régional Est 742 LOGTS Cité Kharaz, Batna.

Contre un paiement d'un montant de vingt mille Dinars Algériens (20 000 DA) ou bien cent cinquante Euros (150 €) pour les soumissionnaires étrangers.

Les offres déposées seront jointes aux pièces administratives et fiscales approuvées comme indiqué dans le cahier des charges et elles contiendront le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière placés dans trois enveloppes fermées cachetées séparément introduites dans une enveloppe externe anonyme portant la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE « DES PLS APPEL D'OFFRE NATIONAL & INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT A COMMANDE N°11/DG/2024

L'acquisition des composants électroniques des tablettes

Les offres seront déposées, auprès du secrétariat de l'entreprise l'Industrie Algérienne de la Téléphonie Tlemcen, sise au siège social : Zone Industrielle, Route de Chetouane - Tlemcen.

Dans un délai de trente (30) jours à compter de la première parution d'Appel D'offre dans les quotidiens nationaux. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, les offres arrivées hors délai seront écartées et/ou renvoyées (le cachet de la poste ne faisant pas foi).

-Le service contractant à toute latitude de prolonger par avis de presse dûment et régulièrement publié le délai de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera au siège de la Direction Générale de l'INATEL en séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 14:00 heures.

Les versements se feront aux comptes suivants :

BDL Agence TLEMCEM

RIB : N°005 00464000000438 27.

IBAN : DZ 81 0000012146 17

SWIFT : BDL0ZLXXX

Les demandes de retrait de cahier des charges seront envoyées aux adresses suivantes : service_commercial@inatel.dz ; sce_marches@inatel.dz accompagnés d'une copie du registre du commerce et le reçu de paiement.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101136 17.12.2024

HOLDING ELEC EL DJAZAIR

فرع المؤسسة الوطنية للصناعات السلكية واللاسلكية

EPE-INATEL-SPA

Filiale du Groupe ENTC

Au capital social de 672 400 000 DA

Tel: 043 27 10 70, Fax: 043 27 79 65

E Mail: directiongenerale@inatel.dz

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 26 de la procédure des achats et passation des contrats, EPE - INATEL - Spa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national et international ouvert avec exigence de capacité minimale dans le cadre d'un marché à commande N° 09/DG/2024, portant sur « Acquisition de composants de caméras de vidéosurveillance » paru dans les quotidiens EL DJAMHOURIA, et LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 22/08/2024 qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, le marché a été attribué provisoirement, au soumissionnaire suivant :

ATTRIBUTEUR	MOTANT	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE
SAMCOM M.E.A DISTRIBUTION CENTRE (FZC)	Montant annuel : 1 136 935.45 USD	14 semaines	74	20	94

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'EPE-INATEL-Spa dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires non retenues peuvent se rapprocher des services d'INATEL, au plus tard trois (03) jours à compter du 1^{er} jour de la publication de l'attribution provisoire de la marche.

Transport des personnels des communes

Il est aussi important que le transport scolaire

Par B. Habib

La visibilité du transport des travailleurs et personnels des communes est un élément essentiel de la gestion de la collectivité qui entre dans la prise en charge des préoccupations des travailleurs des parcs communaux, de l'administratif et des services techniques surtout qui effectuent des tâches de routine comme la supervision des opérations de mise à niveau, l'assainissement et le traitement des voiries, la lutte contre les occupations illicites des espaces publics urbains, les autorisations délivrées aux locaux commerciaux, outre les recensements des habitations précaires. Il ressort qu'en égard notamment aux difficultés que rencontrent régulièrement, et à longueur d'année, les agents des APC, dans le domaine

de l'accomplissement des tâches qui leur incombent que la question de transport doit détenir une place aussi fondamentale que les salaires et les primes dans les budgets communaux indépendamment des caisses allouées par les collectivités comme le budget de wilaya ou le FFCL.

Aujourd'hui, il y a une prise de conscience perspicace et sérieuse autour de la planification de la gestion du transport des personnels des communes autant que le transport scolaire des élèves des établissements éducatifs, situés loin du chef-lieu des communes et de daïra dont la problématique a été résolue par l'injection d'un nombre important de bus scolaires dans plusieurs communes durant les années 2022 et 2023. Un bon transport des personnels et des travailleurs des communes per-

met d'éviter les retards, les absentéismes et des délais raccourcis et abrégés de la circulation des courriers et des missions et services. C'est un paramètre clé et déterminant dans la gestion, combien même, il serait souvent illusoire, voire trompeur, de vouloir confondre entre «véhicule de personnel» et «véhicule de service» parce qu'il y a vraiment nuance en la matière. Le manque de transport des personnels est de notoriété dans plusieurs communes à l'échelle locale. Hormis le transport des P/APC et des chefs de service, on ne reconnaît que rarement un transport fourni pour des cas de travailleurs qui résident loin du lieu de travail, excepté pour certaines communes dites «aisées» et dont les chapitres de budget sont dédiés à l'acquisition de tels véhicules de nécessité.

Infraction routière

Le stationnement anarchique

Par YUCEF CHAIBI

L'accessibilité du centre d'Oran ou d'autres destinations, comme Akid Lotfi, Canastel, Sanchidrian et bien d'autres endroits de la ville, est vraiment compliquée à cause de certaines incivilités liées au stationnement et surtout au stationnement des deux côtés. Le stationnement illicite sur les trottoirs connaît un fort développement dans toutes les ruelles, quartiers et cités d'Oran, il accroît le déséquilibre modal en renforçant la part prépondérante de l'automobile dans l'espace public et en rendant le déplacement des piétons particulièrement inconfortables et dangereux, voir, pour les person-

nes à mobilité réduite. L'argument couramment avancé pour expliquer de telles infractions est le manque de place de stationnement, pourtant dans certains cas, il y a une ou plusieurs places libres à moins de 10 mètres. L'explication réside plutôt dans la paresse des automobilistes qui veulent se garer devant leur destination. La régulation du stationnement est un levier essentiel des politiques d'aménagement de l'espace. A Oran, un nouveau phénomène qui a pris de l'ampleur, il s'agit des potelets reliés à des chaînes métalliques posés par des particuliers qui protègent ainsi leur place de stationnement, évidemment illégal, sur le trottoir. C'est devenu une mode à Oran. Un petit clic, une

main soulève le potelet, la voiture passe on remet est le tour est joué. Ce fait a pris de l'ampleur devant le silence de tout le monde, alors que dans la réglementation il faut avoir une autorisation de l'administration communale pour s'approprier une place. Faute de parking, tous les endroits sont bons pour garer son véhicule. C'est fréquent à Oran même si le soi-disant propriétaire libère sa place, cette dernière reste inoccupée toute la journée grâce à ses machins. Une attitude qui agace les automobilistes quotidiennement, alors que la règle générale du stationnement à l'arrêt ou en stationnement doit être placée de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers et piétons.

Journée nationale du sport universitaire

L'Université Mohamed Benahmed abrite les festivités

L'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed a accueilli, mercredi et pour la première fois, les festivités célébrant la Journée nationale du sport universitaire, qui a coïncidé avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960. Les célébrations organisées à cette occasion au niveau de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques ont été marquées, notamment, par des exhibitions dans des disciplines d'arts martiaux, à l'image du "Doshin-ki Hapki Jiutsu", en présence de son fondateur au niveau mondial, l'Algérien maître Boumediene Rguiba. Au cours de cette manifestation, les équipes sportives affiliées à l'Université hôte de l'événement ont également été honorées, après leur qualification aux phases finales de diverses compétitions universitaires nationales, suite à leur passage avec succès les tours éliminatoires régionaux, qui se sont déroulées au cours des dernières semaines. L'initiative vise à encourager ces athlètes à briller davantage dans les compétitions nationales, qui auront lieu prochainement au titre de la saison en cours 2024-2025, selon les organisateurs. Dans une déclaration à l'APS, le vice-recteur de

l'Université d'Oran 2 chargé des relations extérieures, Ismail Amani, a fait savoir que son établissement universitaire était honoré de célébrer pour la première fois la Journée nationale du sport universitaire", ajoutant que l'instauration de cette Journée vise à "réhabiliter ce sport qui, dans le passé, était un réservoir qui alimentait diverses sélections nationales des meilleurs talents sportifs". Il a, en outre, estimé que l'intérêt particulier que les pouvoirs publics ac-

cordent désormais au sport universitaire commence à porter ses fruits "à travers le nombre croissant de praticiens dans les milieux universitaires". Le vice-recteur de l'Université d'Oran 2 a également mis en exergue les résultats enregistrés par les différentes équipes affiliées à son établissement, aussi bien dans les sports collectifs qu'individuels, ce qui confirme, selon lui, "le bon travail accompli par les staffs techniques de ces équipes".

Migration clandestine

Démantèlement d'un réseau de passeurs et arrestation de 21 individus

Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), en coordination avec les unités de l'Armée nationale relevant de la 2ème Région militaire, ont démantelé, au cours de la semaine dernière, un réseau criminel international spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines, arrêté 21 individus, et récupéré le matériel utilisé dans leur activité criminelle. "L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un groupe d'individus s'apprêtait à organiser une traversée clandestine", indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant que "les investigations ont permis d'arrêter les suspects, et de déjouer leur plan criminel". L'opération s'est soldée par "l'arrestation de 21 individus, la saisie de 07 embarcations dotées de moteurs de différents types, de 08 véhicules touristiques et de 02 motocycles, ainsi que d'équipements sensibles, de matériel de navigation, et d'un montant de 264 millions de centimes et de 1200 euros".

Palais du Bey

Lancement imminent des travaux urgents de restauration

Les travaux urgents de restauration du monument historique "Palais du Bey" (Kasr El Bey) situé dans le vieux quartier de "Sidi El-Houari" à Oran, classé au patrimoine national, débiteront bientôt, a indiqué la direction locale de la culture et des arts. L'entreprise qui sera en charge de ces travaux a récemment été choisie, après avoir achevé toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette opération visant à préserver ce site historique, a précisé à l'APS le responsable du service du patrimoine, M. Barka Djamelddine. Cette opération concernera l'ensemble des annexes du "Palais du Bey", ainsi que le divan, la salle préférée et d'autres espaces, a ajouté M. Barka, précisant que la durée des travaux urgents pour ce site historique a été fixée à 12 mois. Selon des sources historiques, le "Palais du Bey" date de l'époque ottomane et a été construit par le Bey Mohamed Benothmane en 1792. Ce site, qui couvre une superficie de 5,5 hectares, comprend le divan, le pavillon préféré, les jardins et d'autres installations. Le "Palais du Bey" fait partie des monuments inscrits dans les circuits touristiques d'Oran, attirant de nombreux visiteurs venus de diverses régions du pays, ainsi que des touristes étrangers.

Crimes commis par la France contre le peuple algérien

La responsabilité historique et judiciaire est imprescriptible

La responsabilité historique, judiciaire et morale des crimes perpétrés par le colonisateur français en Algérie continuera de le poursuivre et ne sera pas prescrite, a affirmé, mercredi à Oran, le professeur Mohamed Bendjebbour, directeur du laboratoire de recherche historique "Sources et biographies" de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella. L'historien a déclaré à l'APS, en marge d'un Colloque national organisé par le laboratoire, en coordination avec l'Institut de criminologie de la même université et l'association Phénicia pour la protection de l'environnement marin, sous le thème "Les crimes coloniaux de la France en Algérie: responsabilité historique et légale", à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, que "les crimes du colonisateur français, notamment la torture, les assassinats, les pillages, les déplacements forcés et l'utilisation d'armes interdites, ne peuvent être prescrits". "La France doit les reconnaître et assumer pleinement ses responsabilités historiques et judiciaires", a-t-il soutenu. "Ce sont des crimes imprescriptibles et le peuple algérien est déterminé à récupérer tous ses droits, y compris des excuses pour tous les crimes commis depuis l'occupation française de l'Algérie, ainsi que des réparations pour les habitants et des sanctions judiciaires et morales contre tous ceux impliqués dans ces atrocités perpétrées contre le peuple algérien, durant 132 ans", a souligné le chercheur, relevant que "c'est un droit pour les résistants, les Moudjahidines, les martyrs et toutes les générations qui leur ont succédé". De son côté, le professeur Adda Bouhedda Mohamed El-Amine, directeur de l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1, a déclaré que ce qui a été commis par l'occupant français constitue, juridiquement, des crimes de guerre odieux perpétrés contre un peuple sans défense et mérite des sanctions. Il a cité, notamment, le massacre de Laghouat, où des substances chimiques toxiques ont été utilisées, entraînant la mort de deux tiers des habitants de la ville, ainsi que les explosions nucléaires dans le sud du pays, dont les impacts environnementaux et sanitaires sont toujours visibles. "C'est une responsabilité pleinement juridique, car nous avons ici un criminel, l'occupant français, une victime, le peuple algérien, un théâtre de crime et des preuves accablantes", a affirmé le spécialiste.

Chlef

Intensification du colza et du tournesol sur une superficie de 1.629 hectares

Le directeur des services agricoles de la wilaya de Chlef, M.Kouadria Mehdi, a affirmé dans une de ses déclarations à travers les ondes de radio Chlef que pour cette saison, il est prévu une intensification des plantes oléifères, sur une superficie globale de 1.600 hectares dont le colza sur 829 hectares implantés à travers plusieurs communes et pour le tournesol, il a été consacré une superficie de 850 hectares dont 600 hectares sont implantés à travers les exploitations agricoles équipées en matériels hydriques et 250 hectares pour les fellahs, en tout 1.679 hectares seront consacrés pour ces deux plantes oléifères, le colza pour la première fois et pour le tournesol, les services agricoles y sont habitués à la plantation de cette plante, deux plantes oléagineuses qui seront cultivées pour leurs graines riches en lipides dont on tire de l'huile alimentaire et le colza, en plus de son huile alimentaire, affirme M.Kouadria qui souligne que ces résidus conviennent aussi pour l'alimentation du bétail après l'extraction de l'huile de ses graines. **A. BOUKHTACHE**

Maghnia

Les terrains abandonnés deviennent des dépotoirs

Maghnia, de nombreux lots de terrains à bâtir et enclaves, en friche depuis des décennies, sont devenus des décharges à ciel ouvert. En dépit de la réglementation qui impose un délai pour la réalisation des projets de construction, ces terrains restent à l'abandon, accumulant déchets et débris de toutes sortes. Les citoyens expriment leur mécontentement face à l'inaction des autorités communales et des services de l'urbanisme, accusés de laxisme. Ces terrains délaissés, autrefois destinés à accueillir des projets immobiliers, sont aujourd'hui des foyers d'insalubrité, perturbant la vie quotidienne des habitants. Le manque de réactivité des responsables locaux pour mettre en application les règles d'urbanisme accentue le problème, transformant ces espaces en zones propices à la prolifération des nuisibles et à la dégradation de l'environnement urbain. Cette situation interpelle les autorités à prendre des mesures urgentes pour réhabiliter ces terrains et imposer le respect des délais de réalisation des projets. En effet, un effort concerté est nécessaire pour restaurer la salubrité et l'esthétique de la ville, garantissant ainsi un cadre de vie sain et agréable. **AMMAMI Mohamed**

Mascara

La moudjahida Boukheldad Kheira inhumée au cimetière de Blaha El-Hadj

La dépouille de la moudjahida Boukheldad Kheira, décédée à l'âge de 93 ans, a été inhumée au cimetière de la localité de Blaha El-Hadj, dans la commune de Bouhenni (Mascara), a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. L'enterrement a eu lieu samedi après midi en présence des autorités locales, de la famille révolutionnaire, des responsables de la Direction des Moudjahidine et des Ayants-droit, ainsi que de nombreux citoyens, selon la même source. Née en 1931 dans la localité de "Bahrat", dans la commune de Hassine (Wilaya de Mascara), la défunte avait rejoint les rangs de la guerre de libération nationale, en 1958, en tant que membre de l'organisation civile du FLN, au niveau de la zone 6 de la Wilaya V historique. Elle a joué un rôle important, durant la guerre de libération, en tant qu'agent de liaison, assurant la transmission d'informations, ainsi que le transport d'armes légères aux moudjahidine de l'Armée de libération nationale dans la région de "Beni Chougrane" à Mascara. Suite au décès de la moudjahida, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a adressé un message de condoléances et de sympathie à sa famille, indique la cellule de communication des services de la wilaya.

Le Directeur Général de la sûreté Nationale en visite de travail à Tissemsilt «Inauguration de plusieurs structures de sûreté»



Par Abed Meghit

Dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de libération, le Directeur Général de la Sûreté Nationale, M. Ali Badaoui a effectué ce samedi dernier, une visite de travail à la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, en présence du wali M. Fethi Bouzaid, et les autorités locales civiles et militaires. Lors de l'inauguration du nouveau siège de la sûreté de daïra de Bordj Emir Abdelkader, ce nouveau siège, occupant une surface de 1254 m2, dont 1 075 m2 bâtis, réalisé par une enveloppe financière de 30 500 DA, dont la couverture sécuritaire dépendait jusqu'ici de la Gendarmerie nationale et un célibatorium au profit des fonctionnaires de la sûreté nationale à Bordj Emir Abdelkader. Au chef-lieu de wilaya, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a également, posé la première pierre du projet de réalisation du siège de la Sûreté Urbaine, au niveau du pôle urbain des 2000 LPL à Boumengouche au chef-lieu de wilaya, pour un coût de 109.033.182,00 DA pour un délai de 06 mois, sur une superficie de 2567,75m2 ainsi qu'une autre sûreté urbaine au niveau du site des 1 614 logements à Haï Hassen, POS

«Derb», (cité d'habitats intégrées en 2023) et l'inauguration de la 5e sûreté urbaine au niveau du site de 2300 logements (AADL) au POS des Pins au chef-lieu de wilaya, pour un montant de réalisation de 84.770.444,90 DA, sur une superficie de 2 682 m2, qui contribuera à renforcer la couverture sécuritaire et à lutter contre la criminalité dans les zones urbaines.. De plus, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a visité le projet de réalisation d'une unité républicaine de sécurité, situé sur la route de Bougara, Ali Badaoui a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux pour une livraison prévue en mars 2025. Il a également visité le nouveau siège de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, pour lequel un budget de plus de 115 millions DA a été consacré. Il a appelé également à la coordination des efforts avec les autres corps de sécurité pour répondre aux attentes des citoyens et contribuer à la préservation de leur sécurité et quiétude. Le même responsable a exhorté, en outre, les éléments de la sûreté nationale à ne ménager aucun effort pour la protection des citoyens et de leurs biens. M. le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a mis l'accent sur la nécessité de bien accueillir les citoyens, et de prendre en charge leurs préoccupations, indi-

quant que les services de la Sûreté Nationale se dirigent vers la numérisation des infractions routières. Notons enfin que le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a été reçu à son arrivée au siège de la wilaya de Tissemsilt par les autorités locales, civiles et militaires, à leur tête, le wali, Bouzaid Fethi, en présence, également, des membres de la famille révolutionnaire. M. le Directeur Général de la Sûreté Nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, a mis l'accent sur la nécessité de bien accueillir les citoyens, et de prendre en charge leurs préoccupations, indiquant que les services de la Sûreté Nationale se dirigent vers la numérisation des infractions routières. En marge de la visite de travail et d'inspection, le Directeur Général de la Sûreté Nationale, Ali Badaoui a tenu une réunion d'orientation au profit des forces de police de l'ouest du pays. A l'occasion, le DGSN a exhorté les responsables de sûreté à poursuivre les efforts dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment dans la lutte contre la drogue et l'immigration clandestine transfrontalière, et à redoubler de vigilance dans l'accomplissement des missions au service de la Nation et du citoyen insistant sur le strict respect des lois de la République.

Sûreté de wilaya de Tissemsilt

La PUPE enregistre 89 violations relevées durant le mois de Novembre 2024

Par Abed Meghit

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt a consigné dans son rapport mensuel du mois de Novembre écoulé en enregistrant pas moins de 89 infractions liées à divers objets dont 13 violations liées à la construction sans permis, 15 violations concernant l'atteinte à l'hygiène et à la santé publique, 53 violations concernant le commerce il-

légal, fraudes aux matières consommables (02 violations) et une (01) violation liée à l'élevage au sein du tissu urbain.

Des mesures juridiques nécessaires, à cet égard, ont été prises en coordination avec les autorités concernées et le Parquet. Il est à noter que la police urbaine et celle de la protection de l'environnement s'emploient à traiter tous les aspects négatifs affectant les conditions de vie et de confort des citoyens et qui constituent une violation à l'environne-

ment, à l'hygiène et à la santé publique. Les mêmes services, en coordination avec tous les partenaires, assurent la mise en œuvre des lois et règlements dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'environnement et étendent leur assistance, dans le cadre des textes réglementant leurs interventions, en plus d'un travail de prévention basé sur des campagnes de sensibilisation en coordination avec les acteurs du domaine de l'environnement et de la santé publique. **Abed Meghit**

Manifestations du 11 décembre 1960

Des dizaines de milliers de manifestants à Alger

Les manifestations du 11 décembre 1960 ont constitué un tournant décisif dans le cours de la Guerre de libération nationale, en ce sens qu'elles ont exprimé le rejet, sans appel, par le peuple algérien de toute option autre que l'indépendance totale de l'Algérie, et contribué à l'internationalisation et à la médiatisation de la question algérienne. Le 11 décembre 1960, les Algériens par dizaines de milliers ont manifesté à Alger et dans d'autres villes du pays, en brandissant l'emblème national, pour signifier leur opposition irréductible à la politique coloniale visant à faire de l'Algérie une partie intégrante de la France. A travers ces manifestations, qui ont démarré dans les quartiers populaires de la capitale, à l'instar de Belouizdad (ex-Belcourt), El Madania (ex-Salembier) et Bab El Oued, le peuple algérien entendait exprimer son adhésion à la Révolution et son soutien et attachement indéfectibles au Front de libération national (FLN) et à l'Armée de libération nationale (ALN). Les Algériens sont sortis ce jour-là manifester pacifiquement pour réaffirmer le principe du droit à l'autodétermination, alors que le général Charles de Gaulle effectuait une visite en Algérie, dans une vaine tentative de sauver la thèse de "l'Algérie française", à



travers son plan dit de "troisième voie", en somme une indépendance factice dans le cadre de laquelle l'Algérie resterait sous domination française. Ces manifestations massives ont été, du point de vue organisationnel, une preuve édifiante de la force de la Révolution et un indice de la fin inéluctable du colonialisme. Sur le plan diplomatique et médiatique, ces manifestations, de par leur retentissement international, ont conforté les positions du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en tant que représentant légitime du peuple algérien dans les négociations pour l'indépendance

qui se profilaient. Elles ont été assimilées par des observateurs à un "référendum" en faveur de l'indépendance, qui a eu des conséquences immédiates sur la Révolution au plan international et isolé la France sur la scène internationale. En effet, à l'occasion de la 15ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), une résolution reconnaissant le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple algérien et la nécessité de négociations algéro-françaises, pour trouver une solution pacifique sur la base de l'intégrité territoriale de l'Algérie, a été adoptée le 20 décembre 1960.

Glissement de terrain à Annaba

Plusieurs mesures décidées à propos de la gestion des chantiers de construction

Les services de la wilaya d'Annaba ont pris une série de mesures relatives aux risques liés à la gestion des chantiers de construction et des projets de promotion immobilière à la suite du glissement de terrain survenu hier vendredi causant des dégâts aux réseaux souterrains et suscitant le mécontentement des habitants des alentours d'un chantier de promotion immobilière à la cité Oued Kouba. « Tout promoteur immobilier d'un projet nécessitant des travaux d'aplanissement et des opérations de creusement susceptibles de constituer un danger pour l'environnement immédiat doit obtenir des autorisations préalables délivrées par le wali », lit-on dans une instruction du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, publiée sur la page officielle des services de la wilaya et destinée aux promoteurs immobiliers et maîtres d'ouvrage des projets de promotion immobilière à travers la wilaya à propos de la gestion des chantiers de construction, notamment les travaux de terrassement et de démolition constituant un danger pour le milieu immédiat. L'instruction ajoute que l'obtention de ces autorisations aura lieu après une évaluation globale faite par une commission compétente constituée des divers organismes, notamment les services de l'Etat chargés de l'urbanisme, des directions de l'hydraulique et de l'énergie, de Sonelgaz et de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC). L'instruction, qui concerne les chan-



tiers des projets de promotion immobilière situés en milieu urbain et proche de l'infrastructures de base des routes et réseaux, « interdit de procéder à de gros travaux d'aplanissement durant l'hiver ainsi que durant la saison estivale le long de la bande littorale de la ville d'Annaba ». L'instruction ajoute que « tout infraction de la part des entreprises de réalisation de pareils projets entrainera des mesures fermes envers le contrevenant allant jusqu'à l'annulation définitive du permis de construire et l'obligation du promoteur immobilier à assumer toute la responsabilité légale et civile liée aux dégâts ». Des travaux de creusement dans un chantier de promotion immobilière à la cité 100 logements à Oued Kouba de la

ville d'Annaba a provoqué, hier vendredi, un glissement de terrain et un affaissement partiel de la route mitoyenne au chantier causant des dégâts au réseau d'approvisionnement en eau potable de la cité et des alentours donnant sur la corniche de la ville d'Annaba. Le wali d'Annaba a présidé samedi une réunion regroupant les responsables des divers secteurs et organismes durant laquelle plusieurs décisions ont été prises concernant l'imputation au promoteur propriétaire du chantier de construction responsable des dégâts les coûts de la réhabilitation du tronçon endommagé de la route et la prise en charge de la réparation des divers réseaux « dans les plus proches délais ».

Société de distribution d'électricité et de gaz

Vol de câbles

électriques à Bouira

Dans un communiqué rendu public par les responsables de la société de distribution d'électricité et de gaz de la Wilaya de Bouira, a connu et enduré le vendredi 13 décembre 2024 un acte de dégradation, de gâchage et de délabrement au niveau du domaine Si Lakhdar qui est rattaché administrativement à la commune de Bir Aghbalou qui se situe à quelques 40 Km au cardinal ouest de la Wilaya de Bouira. Il s'agit de 1,6 km saboté donc rendu hors d'usage par un acte de vol commis par des individus inconnus énergumènes. Les agents sont intervenus pour effectuer les travaux nécessaires qui consistent au remplacement des câbles électriques dérobés afin de rétablir l'alimentation électrique aux foyers touchés pour assurer la continuité du service. Ce genre d'acte cause des préjudices financiers considérables, ainsi que des désagréments à la clientèle. Un dépôt de plainte a été déposé auprès des instances sécuritaires compétentes conformément aux procédures réglementaires. La direction de distribution de Bouira condamne encore une fois énergiquement et puissamment ces agressions ignobles et répréhensibles sur le réseau électrique et invite les habitants à être très vigilants et à signaler de facto et systématiquement aux services de sécurité concernés tout mouvement suspect à proximité des réseaux électriques. **TAIB HOCINE**

Sétif

Des élèves du lycée «Larbi Ben M'hidi» en visite pédagogique à l'APN

Des élèves du lycée «Larbi Ben M'hidi» à El Eulma (wilaya de Sétif) ont effectué, samedi, une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale, afin de prendre connaissance du rôle de cette institution législative, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'Assemblée sur les différents acteurs de la société, les élèves ont pu découvrir les différents services de l'APN afin de prendre connaissance de son rôle et de ses missions. Dans ce cadre, ils ont reçu des explications sur l'évolution de cette institution constitutionnelle, depuis son passage du système monocaméral au système bicaméral, ainsi que sur les mécanismes de contrôle et leur classement par ordre de priorité, selon la même source. A cette occasion, les élèves ont visité une exposition-photos organisée par l'APN à l'occasion du 64e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, avant de prendre des photos-souvenirs au niveau du hall de l'Assemblée, conclut le communiqué.

Alger

Tenue de la 6ème journée thématique sur la génétique en Néphrologie

La 6ème journée thématique sur la génétique en Néphrologie s'est tenue, dimanche à Alger, sous le thème "état actuel et perspectives futures", en présence de spécialistes nationaux et internationaux. Organisée par le CHU Béni Messous, les participants à cette journée ont abordé principalement la thématique de la néphropathie indéterminée, les maladies génétiques du rein ainsi que l'impact de la génétique sur la néphrologie, a indiqué le chef du service de néphrologie, dialyse et transplantation de cet établissement, Pr Messaoud Saïdani. Selon ce spécialiste, la rencontre à laquelle ont pris part le président de la Société algérienne de Néphrologie, Dialyse, Transplantation, Pr Tahar Rayane, et des spécialistes de l'Institut de pathologies et de génétique de Charleroi en Belgique- vise à "mettre en exergue le lien entre la génétique et les maladies du rein afin de pouvoir unifier les efforts entre les intervenants dans ces pathologies".

إعلان عن فتح تحقيق عمومي لمشروع إنشاء محجرة للكلس لفائدة

شركة تسوية، تهيئة وتعبيد الطرقات "ستار" تلمسان

EPE STARR SPA

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 المحدد لمجال تطبيق محتوى وكيفيات المصادقة على دراسة موجز التأثير على البيئة، وطبقا للقرار الولائي رقم 5729 المؤرخ في 24 أكتوبر 2024 والذي يعلن فيه السيد والي ولاية تلمسان عن فتح تحقيق عمومي للمشروع الخاضع لموجز التأثير على البيئة لإنشاء محجرة للكلس لفائدة الشركة ذات الأسم EPE STARR SPA الكائنة ببلدية حمام بوغرارة مدته 10 أيام ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431101144 17.12.2024

مكتب الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغنام الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة A2 الطابق لأول طريق وهران مستغنام رقم الهاتف : 045422785/0659865101 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي القسم المدني بتاريخ: 2023/03/06 تحت رقم فهرس 23/00598 المؤيد والمعدل للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغنام الغرفة المدنية بتاريخ: 2023/07/10 رقم القضية: 23/00551 الفهرس: 23/00892 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ: 2023/08/13 تحت رقم 2023/332 والذي يتضمن الحكم ببيع بالمزاد العلني للسيارة محل النزاع المملوكة لورثة المرحوم حمادو حسين من نوع سيتروان، صنف بيرلينفو تحمل الرقم التسلسلي BJ616740 الحاملة لرقم التسجيل: 08573.112.27 وتوزيع ثمن البيع على أطراف الدعوى كل حسب نصيبه من الميراث، على أن يكون السعر الإفتتاحي للمزاد بمبلغ ثلاثة ملايين وخمسمائة ألف دينار جزائري 3.500.000,00 دج. نعلن عن بيع منقولات بالمزاد العلني وذلك يوم 2024/12/29 وتتم عملية المزاد عن طريق فتح الأظرفة بمكتب الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغنام الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة A2 الطابق الأول طريق وهران مستغنام . معاينة العتاد: حدد تاريخ 2024/12/19 للاطلاع على المنقولات المتواجدة بشارع فلسطين سيدي علي مستغنام التعيين : منقولات متمثلة في: سيارة من نوع سيتروان، صنف بيرلينفو التعيين: رقم التسجيل: 08573.112.27 الرقم التسلسلي: BJ616740 ، رقم الطراز: VF77J9HXC. شروط البيع بدون ضمان. تودع الأظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن الطرف قائمة شروط البيع وتعهد ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة مع وصل تسبيق مالي قدره 100.000 دج (مائة ألف دينار جزائري) يتم ارجاعه في حالة عدم رسو المزاد على المزاد. لا يتم استرجاع التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزاد. تفتح الأظرفة المختومة بتاريخ 2024/12/29 على الساعة 10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد مغلي ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزاد على من تقدم بأعلى عرض. يلتزم الراسي عليه المزاد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل العتاد دفتر الشروط والتعهدات الإلزامي يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل مبلغ 2000 دج. يصير الراسي عليه المزاد مالكا للمنفوق وهذا بمجرد رسو المزاد عليه كما يصبح مالكا له وحازا له حيازة حقيقية وفعلية تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة ومصاريف الحراسة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
17.12.2024

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية بشار دائرة بني ونيف بلدية بني ونيف إشهار

تجديد اسم جمعية محلية بلدية. طبقا لأحكام القانون رقم 06.12 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، لاسيما المادة (18) منه الفقرة 02 لقد تم هذا اليوم 2024/12/15 تجديد النادي الرياضي للهواة إتحاد بني ونيف الرئيس بن زيان مخطار. المقر الملعب البلدي الشهيد فولان محمد بني ونيف رقم الهاتف المكلف بتسيير وإدارة شؤون البلدية 17.12.2024

مكتب الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغنام الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة A2 الطابق لأول طريق وهران مستغنام رقم الهاتف : 045422785/0659865101 إعلان عن بيع منقول بالمزاد العلني طبقا للمادة 707 و 712 من ق.إ.م

بموجب الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي القسم المدني بتاريخ: 2023/03/06 تحت رقم فهرس 23/00598 المؤيد والمعدل للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغنام الغرفة المدنية بتاريخ: 2023/07/10 رقم القضية: 23/00551 الفهرس: 23/00892 والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ: 2023/08/13 تحت رقم 2023/332 والذي يتضمن الحكم ببيع بالمزاد العلني للسيارة محل النزاع المملوكة لورثة المرحوم حمادو حسين من نوع سيتروان، صنف بيرلينفو تحمل الرقم التسلسلي BJ616740 الحاملة لرقم التسجيل: 08573.112.27 وتوزيع ثمن البيع على أطراف الدعوى كل حسب نصيبه من الميراث، على أن يكون السعر الإفتتاحي للمزاد بمبلغ ثلاثة ملايين وخمسمائة ألف دينار جزائري 3.500.000,00 دج. نعلن عن بيع منقولات بالمزاد العلني وذلك يوم 2024/12/29 ، وتتم عملية المزاد عن طريق فتح الأظرفة بمكتب الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغنام الكائن مكتبه بحي 110 مسكن عمارة A2 الطابق الأول طريق وهران مستغنام . معاينة العتاد: حدد تاريخ 2024/12/19 للاطلاع على المنقولات المتواجدة بشارع فلسطين سيدي علي مستغنام التعيين: منقولات متمثلة في: سيارة من نوع سيتروان، صنف بيرلينفو التعيين: رقم التسجيل: 08573.112.27 الرقم التسلسلي: BJ616740 ، رقم الطراز: VF77J9HXC. شروط البيع بدون ضمان تودع الأظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن الطرف قائمة شروط البيع وتعهد ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة مع وصل تسبيق مالي قدره 100.000 دج (مائة ألف دينار جزائري). يتم ارجاعه في حالة عدم رسو المزاد على المزاد. لا يتم استرجاع التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزاد. تفتح الأظرفة المختومة بتاريخ 2024/12/29 على الساعة 10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد مغلي ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزاد على من تقدم بأعلى عرض. يلتزم الراسي عليه المزاد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل العتاد دفتر الشروط والتعهدات الإلزامي يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل مبلغ 2000 دج. يصير الراسي عليه المزاد مالكا للمنفوق وهذا بمجرد رسو المزاد عليه كما يصبح مالكا له وحازا له حيازة حقيقية وفعلية تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة ومصاريف الحراسة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
17.12.2024

Agence de voyage SFICIFA Mesra - Mostaganem Rue Mohamed Khemisti Face Maison Renault Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Coupe de la CAF

L'USMA surclasse l'ASEC Mimosas et s'empare du fauteuil de leader

L'USM Alger, vainqueur dimanche soir face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas 3-0 (mi-temps : 2-0) au stade du 5-juillet (Alger), s'est emparée du fauteuil du leader du groupe C, lors de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football. Comme il fallait s'y attendre, les "Rouge et Noir" ont entamé le match tambour battant, en assiégeant le camp adverse, ce qui leur a permis de trouver la faille dès la 16e minute. Sur un centre-retrait du latéral gauche Lamara, le ballon est repris par le défenseur ivoirien Mohamed Ali Yabre, qui trompe son propre gardien.

La domination usmiste s'est accentuée au fil des minutes, jusqu'à pousser la défense de l'ASEC à commettre l'irréparable peu avant la pause. Le défenseur Souleymane Coulibaly n'a pas trouvé mieux que de crocheter Ghacha en pleine surface, synonyme d'un penalty transformé par Belkacemi (39e). En seconde période, l'USMA a donné plus d'ampleur à sa victoire, en ajoutant le troisième but par Belkacemi, auteur d'un doublé (54e).

Dans l'autre match du groupe du groupe C, les Botswanais d'Orapa United ont été tenus en échec à la maison par le représentant sénégalais Jaraaf (0-0). A l'issue de ces résultats, l'USMA prend les commandes avec 7 points, à trois longueurs de son poursuivant direct l'ASEC Mi-



mosas (4 pts). Jaraaf et Orapa United suivent derrière avec 2 points chacun. L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CS Constantine, s'est incliné en revanche, dimanche après-midi face aux Angolais de Bravos do Maquis 2-3 (mi-temps : 0-2), au stade du 11 novembre de Luanda, pour le compte du groupe A. Les locaux ont réussi à mener à la pause, grâce à deux buts signés Paciencia, sur penalty (17e) et Francis (21e). Après la pause, les Constantinois croyaient avoir fait le plus dur en revenant à hauteur de leur adversaire, grâce à Mouaki (63e) et

Bellaouel (80e), mais Celio a surgi dans le temps additionnel (90e+4) pour offrir la victoire aux Angolais. Il s'agit de la première défaite pour le CSC dans cette compétition, après avoir remporté jusque-là toutes ses rencontres, y compris les quatre matchs disputés lors des deux premiers tours préliminaires. Lors de la 4e journée, le dimanche 5 janvier 2025, le CSC recevra Bravos do Maquis, alors que l'USMA se rendra à Abidjan pour croiser le fer avec l'ASEC Mimosas. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale, rappelle-t-on.

Ligue des champions d'Afrique

TP Mazembe-Young Africans et Stade d'Abidjan-Orlando Pirates soldés par des nuls

Le TP Mazembe (RDC) et les Young Africans (Tanzanie) se sont neutralisés (1-1), samedi à Lubumbashi, en match comptant pour la 3e journée (groupe A), de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Cheikh Fofana (42?) pour le TP Mazembe et Prince Dube (90+4) pour Young Africans.

Avec ce nul, le TP Mazembe reste scotché à la troisième place avec deux points, tandis que les Tanzaniens Young Africans empochent leur

premier point dans la compétition, mais demeurent lanterne rouge du groupe A. Pour le compte de la même journée, le MCA (2e, 4 pts) recevra les Soudanais d'Al-Hilal SC (1er-6 pts), samedi soir au stade olympique du 5-juillet (20h00), avec l'intention de l'emporter pour s'installer en tête du groupe. La formation ivoirienne du Stade d'Abidjan et l'équipe sud-africaine d'Orlando Pirates se sont également neutralisées (1-1), samedi à Abidjan, pour le compte de la 3e journée du Groupe C. Les buts de la rencontre ont été

inscrits par Makgoba (45+3 s.p) pour Orlando Pirates, et Meité (53) pour le Stade d'Abidjan. Avec ce nul en déplacement, Orlando Pirates s'empare provisoirement de la tête du groupe C avec quatre points, devant Al-Ahly (4 pts) et le CR Belouizdad (3 pts), dont la confrontation a été reportée au 22 décembre en raison de la participation des Egyptiens à la Coupe intercontinentale de la FIFA. Le Stade d'Abidjan ferme la marche (1 pt). Pour rappel, les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Tennis (Championnat national seniors 2024)

Toufik Sahtali et Amira Benaissa (MCA) sacrés

Les athlètes du MC Alger, Toufik Sahtali et Amira Benaissa ont remporté le Championnat d'Algérie seniors 2024, clôturé samedi au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne de tennis (FAT) à Ben Aknoun (Alger). Chez les messieurs, Sahtali s'est adjugé le titre aux dépens de son coéquipier, le jeune Yacine Meghari, âgé à peine de 15 ans, sur le score 6-0, 6-1. Pour sa part, Amira Benaissa a remporté le tableau simple dames, à l'issue de sa victoire contre sa coéquipière Melissa Benamar 6-3, 7-6. Idem pour les tableaux du dou-

ble (messieurs et dames), marqués par une large domination des joueurs du MCA. En double messieurs, c'est le duo du MCA: Toufik Sahtali - Yacine Meghari qui a été sacré après sa victoire contre Ramzi Brahimi (USM Annaba) et Abdelkrim Bensoman (MCA) 6-0, 6-3. Chez les dames, le dernier mot est revenu à la paire du MCA: Amira Benaissa - Melissa Benamar au détriment d'une autre paire du MCA, composée de Yara Mebarki et Houda Benamar 6-1, 6-1. La compétition, entamée mercredi dernier, a été marquée par la participation de trente-neuf (39) ath-

lètes (28 messieurs et 11 dames). La participation a été ouverte à tous les athlètes classés en 1re série et en 2e série, aux quart de finalistes du Championnat national de 3e série, aux finalistes du Championnat national juniors ainsi qu'au vainqueur du Championnat national cadets. Deux (02) Wild-Cards (invitations, NDLR) ont été attribuées par la direction technique nationale (DTN). Les tableaux ont été dirigés par l'arbitre international Walid Bouaouiche, détenteur d'un Green Badge, alors que le Directeur est Tahar Azzi.

Ligue 1 Mobilis

03 matchs programmés ce mardi

La Ligue de Football Professionnel (LFP) a programmé, pour mardi 17 décembre 2024, trois matchs de mis à jour du championnat de Ligue 1 "Mobilis". Il s'agit de la rencontre CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la 7e journée et prévue à Huis clos, au stade du 5 juillet (Alger) à partir de 16h30. Pour sa part, l'ES Sétif accueillera, dans le même jour, le Paradou AC, à partir de 17h30 au stade du 8 mai 1945, pour le compte de la 9e journée, alors que la JS Kabylie recevra au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou (17h30), le MB El Bayed dans un match comptant pour la mise à jour de la 10e journée du championnat.

Mardi 17 décembre 2024:

7e journée: Alger – 5 Juillet 1962 (16h30):...CRB-JSS (Huis clos)

9e journée: Sétif – 8 Mai 1945 (17h30):.....ESS-PAC

10e journée: Hocine Aït Ahmed (17h30):...JSK-MCEB

Fédération algérienne de boxe (FAB)

Abbas Abdelkader nouveau président



Abbas Abdelkader a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de boxe (FAB) pour le mandat olympique 2025-2028. Président de la Ligue algéroise de boxe, Abbas a obtenu 32 voix contre 20 voix pour son concurrent, Azouz Bouchebrine, président de la Ligue sétifienne, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue dimanche au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) Alger. Le vote a été très serré et a conduit les deux candidats à disputer un troisième tour, une première dans les annales des assemblées électives de la FAB. Lors du premier tour de l'élection, le président de la ligue algéroise de boxe a obtenu 22 voix, contre 18 voix pour Bouchebrine, alors que le troisième candidat en lice, Youcef Khelifi (Ligue de Béjaïa), a obtenu 11 voix. Le passage des deux candidats au 2e tour de l'élection a été décidé conformément aux statuts de la FAB qui stipulent que le président élu doit obtenir la majorité des voix des membres au droit de vote (50%+1). Au deuxième tour de l'AGE, les deux candidats n'ont pu se départager en récoltant 27 voix chacun sur les 54 voix exprimées et un (01) bulletin nul, ce qui a conduit les membres de l'AG à passer au troisième tour pour élire le nouveau président de l'instance fédérale. Les travaux de l'assemblée générale élective (AGE) de la FAB se sont déroulés en présence de 55 membres au droit de vote sur les 61 que compte l'AG, en présence du représentant du ministère des Sports. «La situation actuelle de notre discipline exige la mobilisation de tous les acteurs de la famille de la boxe algérienne afin de revenir la stabilité. Je lance un appel à l'ensemble de la famille du noble art à la sérénité, tout en travaillant la main dans la main pour son développement», a déclaré Abbas Abdelkader à l'issue de son élection la tête de la FAB. Pour le nouveau président de la FAB, «un énorme chantier attend le bureau fédéral afin de propulser la discipline à un niveau supérieur, tout en mettant en valeur le travail fait par les entraîneurs qui doivent être amplement récompensés», soulignant que «des changements seront opérés au système du championnat d'Algérie et de la Coupe d'Algérie».

1ères Journées du court métrage de Guelma La Palestine, invitée d'honneur



La ville de Guelma abritera, du 17 au 20 décembre, la première édition des "Journées de Calama" du court métrage, avec la participation de films réalisés par des cinéastes issus de 12 wilayas du pays, en plus de la Palestine qui en sera l'invitée d'honneur, a indiqué dimanche le président de la commission d'organisation, Mohamed Himri.

Selon cette source, la 1ère édition de cette manifestation culturelle qui aura pour théâtre la salle de cinéma "Intissar", dans le centre de Guelma, est organisée sous le slogan "Novembre glorieux : Fidélité et renouveau", à l'initiative de l'association de wilaya "Besma pour la promotion des arts et du divertissement des jeunes et des enfants", avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et sous l'égide du wali de Guelma, Mme Houria Aggoun.

M. Himri a ajouté que la Palestine, ayant été choisie en tant qu'invitée d'honneur de ces journées, présentera en ouverture de cet événement le court-métrage du réalisateur palestinien Saud Muhanna intitulé "La dernière image" qui délivre un message poignant provenant de la ville martyre de Ghaza.

Le président de la commission d'organisation a indiqué que cette première édition, baptisée "Calama", du nom antique de Guelma, donnera lieu à la projection de 15 courts métrages qui traiteront de différents thèmes, réalisés par des cinéastes des wilayas de Guelma, d'Oum El Bouaghi, de Constantine, de Skikda, d'Annaba, de Batna, d'Alger, de Relizane, de Tlemcen, de Tissemsilt, et d'Ain Defla.

Le jury devant évaluer les films participants, dirigé par le professeur de musique Karim Baali, se compose également du critique de cinéma, Slimane Benyoucef, et du réalisateur, Sami Messaoudi.

La cérémonie d'ouverture de cette 1ère édition sera également marquée par la projection du film "Héliopolis" du réalisateur algérien, Djaâfar Kacem, qui relate les souffrances endurées par les Algériens lors des massacres du 8 mai 1945 dans la ville de Guelma et les communes voisines, dont Héliopolis.

Oran

Ouverture du 15e Festival de la musique et de la chanson oranaise



La 15e édition du festival de la musique et de la chanson oranaise s'est ouverte, dimanche, avec la participation de 29 artistes de la wilaya d'Oran et des wilayas voisines. Dans une allocution lue en son nom par la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran lors de l'ouverture de cette manifestation, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que "l'organisation de cet événement culturel illustre l'engagement de l'Etat à encourager la créativité artistique et à soutenir les jeunes talents, de même qu'il met en lumière le rôle crucial de la culture comme pont de dialogue et de communication entre les générations".

La musique et la chanson oranaise sont un art authentique porteur d'un riche patrimoine in-

carnant l'esprit de l'Algérie et sa culture ancestrale et constituant, de par ses mélodies harmonieuses, un outil d'expression des sentiments de joie, de nostalgie et d'espoir", ajoute le ministre. Ballalou a, en outre, mis en exergue l'importance de ce festival culturel local qui est devenu une tradition culturelle attendue chaque année par les amateurs de musique. Il n'est pas seulement un événement artistique, a-t-il dit, mais une occasion pour célébrer la beauté de l'art algérien et la diversité culturelle, un des piliers de l'identité nationale".

Intervenant à cette occasion, le commissaire du festival, Souad Bouali, a appelé à "préserver les différents styles de la musique algérienne dont la chanson oranaise et à affirmer la profondeur culturelle et civilisationnelle de

l'Algérie (..) ainsi qu'à la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel".

"La chanson oranaise, bédouine et authentique, a évolué au fil du temps, en passant de la Gassa et du Gallal au violon, à l'accordéon, à la flûte et autres et en remplaçant la poésie du Melhoun par des paroles modernes, a souligné Mm Bouali.

L'ouverture de ce festival culturel, qui s'étalera sur cinq jours, avec la participation de 29 artistes, s'est déroulée en présence des autorités locales, d'un nombre de figures artistiques et d'amateurs de musique oranaise.

La première soirée du festival a été marquée par des hommages rendus à deux grandes figures de la chanson oranaise, à savoir l'artiste Abdellah Benahmed, célèbre musicien ayant accompagné Ahmed Wahby et Blaoui El Houari, et l'artiste Bouzid El Hadj spécialisé dans la chanson bédouine.

Organisé sous le slogan "Notre patrimoine, notre identité", le festival propose "cinq soirées lors desquelles chacun des artistes participants dont Jahida Youcef, Abdellah Ben Ahmed, Bouzid El Hadj, Houari Bachir, Houari Baba, Fatima Msirdi, Mahboub El Houari et Houari Oulhaci, est invité à interpréter une seule chanson par soirée pour des raisons d'ordre organisationnel, selon la commissaire du festival, avec la programmation d'une soirée spéciale en solidarité avec le peuple palestinien, avec la participation d'un groupe d'artistes et d'une autre soirée dédiée exclusivement aux femmes, où seront interprétées des chansons du style "meddahate".

Créé en 2008, le festival de la musique et de la chanson oranaise célèbre le patrimoine artistique local de la ville d'Oran en vue de préserver et de promouvoir cette musique et de contribuer à son rayonnement.

L'artiste peintre Rezki Zerarti tire sa révérence



L'artiste peintre algérien Rezki Zerarti s'est éteint, dimanche soir à Alger, à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Le défunt était connu pour ses nombreuses peintures à l'huile semi-abstraites, abordant principalement des thèmes liés à la femme. Dans ses œuvres, la femme, source de douceur, mère de famille responsable, et axe principal autour duquel s'organise la vie, est omniprésente et évoque souvent le sacrifice et le don de soi, tandis que d'autres œuvres incarnent le patrimoine et l'histoire algérienne. Parmi ses tableaux les plus célèbres, figurent "l'œil de Houria" et "mon trésor précieux".

Né en 1938 dans la région de Taourga près de Dellys, Rezki Zerarti a quitté Alger pour la France à un jeune âge, où il décide de prendre des cours de dessin et de peinture à Aix en

Provence. En 1962, il regagne Alger où il fait la connaissance du poète Jean Sénac qui a préfacé sa première exposition individuelle en 1964.

Membre de l'Union nationale des artistes peintres (UNAP), il participe à ses salons de 1967 à 1971, puis aux manifestations organisées par le groupe "Aouchem" qui rassemble une dizaine d'artistes, poètes et peintres, notamment Denis Martinez, ou encore Choukri Mesli.

Après une absence d'une vingtaine d'années, Rezki Zerarti revient vers l'art et expose en 1999 à Alger puis en 2003 au musée de Boussaâda, il obtient la même année le 1er Prix au concours organisé par la Fondation Asselah.

Ses œuvres sont dans des collections privées en Algérie et en France ainsi qu'au Musée national des Beaux-arts d'Alger.

Cyclone Chido

Le bilan final pourrait atteindre "quelque milliers de morts" à Mayotte selon le préfet

Les opérations de nettoyage ont commencé dans le territoire français d'outre-mer de Mayotte, un jour après le passage du cyclone Chido sur l'archipel de l'océan Indien.

Des images diffusées par la Protection civile française montrent les services de secours et les forces armées en train de nettoyer les débris et les arbres éparpillés dans les rues.

Le bilan final pourrait atteindre "quelque milliers de morts" selon le préfet de l'île, François-Xavier Bieuvre. Il a expliqué sur la chaîne publique Mayotte la 1ère que le bilan final sera "très difficile" à établir car la tradition musulmane, religion très majoritaire à Mayotte, veut que les défunts soient enterrés "dans les 24 heures".

Le bilan provisoire qui s'appuie sur les données hospitalières n'est donc pas significatif. Il recense dimanche soir au moins 14 morts et près de 250 blessés.

French soldiers performing clean-up operations in the Indian Ocean territory of Mayotte, 15 December, 2024

French soldiers performing clean-up operations in the Indian Ocean territory of Mayotte, 15 December, 2024 - AP/AP

Le cyclone Chido a soufflé sur le sud-est de l'océan Indien, touchant également les îles voisines des Comores et de Madagascar.

Mayotte se trouvait directement sur la trajectoire du cyclone et a subi d'importants dégâts samedi, selon les autorités.

Chido a soufflé des vents de plus de 220 km/h, selon les services météorologiques français, arrachant les toits des maisons de l'archipel, qui compte un peu plus de 300 000 habitants.

Dans certaines régions, des quartiers entiers de cabanes et de huttes métalliques ont été rasés, tandis que les habitants ont signalé que de nombreux arbres



avaient été déracinés, que des bateaux avaient été retournés ou coulés et que l'approvisionnement en électricité avait été interrompu. L'eau et la nourriture manquent également.

Les autorités de Mayotte ont déclaré qu'il s'agissait du pire cyclone à frapper le territoire depuis près d'un siècle.

Le ministère français de l'Intérieur a déclaré que 1 600 policiers et gendarmes avaient été déployés pour "aider la population et prévenir d'éventuels pillages".

Plus de 100 sauveteurs et pompiers ont été déployés à Mayotte depuis la France et le territoire voisin de la Réunion, et un renfort supplémentaire de 140 personnes a été envoyé dimanche. La France a également envoyé de l'aide sur l'île à bord d'avions militaires.

Mayotte est le département le plus pauvre de France et a déjà été confrontée à la sécheresse et au manque d'infrastructures. Elle a également été en proie à la violence des gangs et les tensions ont atteint leur paroxysme au début de l'année en raison d'une pénurie d'eau généralisée. Des soldats français chargent des secours pour l'île de Mayotte

te dans un avion à Orléans, 14 décembre 2024

Le cyclone a maintenant touché terre sur la côte est de l'Afrique, s'abattant sur le nord du Mozambique.

L'UNICEF a déclaré que la province de Cabo Delgado, où vivent environ deux millions de personnes, avait été durement touchée.

"L'UNICEF est préoccupée par les conséquences immédiates de ce cyclone : les pertes en vies humaines, les dégâts causés aux écoles, aux habitations et aux établissements de santé", a déclaré Guy Taylor, responsable du plaidoyer et de la communication de l'UNICEF au Mozambique.

L'agence s'inquiète à présent de l'accès aux soins de santé et de la propagation de maladies d'origine hydrique comme le choléra et le paludisme. "Nous sommes également préoccupés par les conséquences à plus long terme : les enfants qui risquent d'être privés d'enseignement pendant des semaines, les personnes qui ne peuvent pas avoir accès aux soins de santé et la propagation potentielle de maladies d'origine hydrique comme le choléra et le paludisme", a-t-il déclaré

Un père et sa fille, en couple incestueux, accusés d'avoir tué leurs trois bébés

En Pologne, des policiers ont fait une macabre découverte : trois cadavres de nourrissons, issus d'une relation incestueuse, ont été trouvés dans une cave.

Une histoire plus que sinistre a été rapportée par les médias polonais cette semaine : un homme de 54 ans et sa fille de 20 ans, avait qui il entretenait une relation incestueuse, auraient tué trois nourrissons.

Les cadavres des nouveaux-nés ont été trouvés par les forces de l'ordre, dans la ville de Czerniki, et les deux accusés ont été arrêtés par la police polonaise. Le

père a également été accusé d'avoir violé une deuxième de ses filles.

UN NOURRISSON ÂGÉ DE TROIS SEMAINES

Deux des corps ont été découverts enterrés dans la cave d'une maison quelques jours avant l'arrestation, le 15 septembre 2023, et le troisième a été trouvé peu après.

Un chien de recherche et un scanner 3D ont permis de faire ces macabres découvertes, a précisé le bureau du procureur de Gdansk. Les recherches scientifiques et policières se

poursuivent encore actuellement, pour tenter de récolter plus d'informations sur cette sordide affaire.

Selon les analyses réalisées, la fille de 20 ans aurait mis au monde au moins deux de ces enfants, et est actuellement poursuivie pour double homicide et pour inceste.

Les corps des nourrissons, dont l'un aurait été mis au monde à peine trois semaines avant l'arrestation, font eux l'objet d'autopsies par les équipes médico-légales. Le père, lui, est accusé de triple homicide et de deux cas d'inceste.

Géorgie

Douze morts par intoxication au monoxyde de carbone dans un restaurant

Douze personnes ont été retrouvées mortes, apparemment intoxiquées au monoxyde de carbone, dans l'espace de couchage dépendant d'un restaurant d'une station de ski en Géorgie, a annoncé la police citée par l'AFP. « Les examens préliminaires ne révèlent aucune trace de violence sur les corps » des victimes, dont onze sont de nationalité étrangère et une de nationalité géorgienne, qui ont été retrouvés « dans l'espace de couchage au second étage d'un restaurant indien de Goudaouri », une station du nord du pays, indique la même source ce lundi 16 décembre 2024. La macabre découverte a eu lieu samedi.

Une photo de l'établissement situé au pied des montagnes montre qu'il s'agit d'un restaurant de trois étages, avec une partie supérieure vraisemblablement dédiée à l'hébergement du personnel.

Selon les premiers éléments de l'enquête, un groupe électrogène avait « été placé à l'intérieur » du bâtiment, « à proximité des chambres », indiquent les autorités géorgiennes.

« Ce générateur à fioul aurait été lancé après que le bâtiment a été privé d'électricité » vendredi, selon la même source. Une enquête a été ouverte et des examens médico-légaux ont été ordonnés pour déterminer la cause exacte des décès.

Ce drame est sans lien apparent avec les tensions dans ce pays du Caucase depuis que le parti qui le dirige, Rêve géorgien, a revendiqué la victoire aux législatives du 26 octobre - qualifiées de truquées par l'opposition - et que le gouvernement a décidé fin novembre de suspendre jusqu'en 2028 toute négociation d'adhésion à l'UE.

New York

Un petit avion s'écrase sur une autoroute, une personne perd la vie



Un petit avion s'est écrasé sur une autoroute dans l'État américain de New York, tuant l'une des deux personnes à bord et blessant l'autre, ont indiqué les autorités. L'accident a interrompu la circulation sur l'Interstate 684 à Harrison, à environ 40 kilomètres au nord-est de Manhattan dans le comté de Westchester, ce jeudi 12 décembre.

Une vidéo de la scène montre l'avion blanc endommagé contre une glissière de sécurité dans le terre-plein central, avec des véhicules d'urgence bloquant toutes les voies de circulation. Le département de la conservation de l'environnement était sur place pour nettoyer le carburant d'aviation répandu, a déclaré le gouverneur Kathy Hochul.

"Je suis de tout cœur avec les proches des personnes qui étaient à bord de l'avion lors de cet incident tragique, et je prie pour que la personne blessée se rétablisse saine et sauve", a déclaré Mme Hochul dans un communiqué.

Chine

Des centaines de drones tombent du ciel lors d'un feu d'artifice

Moments étranges à Quanzhou, dans la province chinoise de Fujian, où des centaines de drones ont dysfonctionné et sont tombés du ciel lors d'un feu d'artifice le 8 décembre. Environ 600 des 2 000 drones pyrotechniques ont plongé vers le sol et la mer devant une foule de spectateurs enthousiastes. Heureusement, personne n'a été blessé dans l'incident.



2

- 10h30 Amour, gloire et beauté
- 11h00 Les Feux de l'amour
- 11h45 Petits plats en équilibre
- 11h50 Les douze coups de midi
- 12h50 Au coeur des Restos du coeur
- 12h55 Petits plats en équilibre
- 13h00 JT 13h
- 13h40 Petits plats en équilibre
- 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
- 14h20 Un merveilleux Noël en famille
- 15h50 L'invité surprise de Noël
- 17h30 Star Academy, la quotidienne
- 18h30 Ici tout commence
- 19h10 Demain nous appartient
- 20h00 JT 20h
- 20h45 My Million
- 21h00 C'est Canteloup
- 21h10 Maman, j'ai encore raté l'avion
- 23h20 Une famille en or
- 00h45 New York Unité Spéciale
- 01h35 New York Unité Spéciale
- 12h55 Journal
- 13h00 Journal
- 13h40 Journal
- 13h43 Le geste cuisine
- 13h45 La p'tite librairie
- 13h50 Expression directe
- 13h55 Ça commence aujourd'hui
- 15h05 Ça commence aujourd'hui
- 16h15 Affaire conclue
- 18h00 Tout le monde a son mot à dire
- 18h40 N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Journal
- 20h00 Journal
- 20h50 Journal
- 20h55 Basique, l'essentiel de la musique
- 21h00 100 % logique : entraînez-vous !
- 21h05 Laissez-vous guider
- 23h10 Laissez-vous guider
- 00h00 Expression directe
- 00h05 Ça, c'est Paris !
- 01h10 Ça, c'est Paris !
- 03h10 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

- 07h17 Breeders
- 07h41 Breeders
- 08h07 La boîte à questions
- 08h12 Priscilla
- 10h02 Têtâtête(s)
- 10h15 Back to Black
- 12h15 La boîte à questions
- 12h25 En aparté
- 12h59 Clique
- 13h31 La Tresse
- 15h28 Pas de vagues
- 16h56 Sound of Freedom
- 19h03 40 ans de Canal+, les bonus
- 19h13 La boîte à questions
- 19h21 Clique
- 19h57 En aparté
- 20h33 En aparté
- 21h11 Une vie
- 22h58 Faut voir ! L'hebdo cinéma
- 23h37 Clique X
- 00h21 Clique
- 00h53 Winter Break
- 03h02 L'attente
- 03h34 Le cercle
- 11h50 Outremer.l'info
- 12h00 Régions d'ici
- 12h15 ICI 12/13
- 12h55 Météo à la carte
- 14h35 La stagiaire
- 15h40 La stagiaire
- 16h35 La p'tite librairie
- 16h45 Duels en familles
- 17h20 Slam
- 18h05 Questions pour un champion
- 18h50 Journal Météo Climat
- 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
- 19h50 Tout le sport
- 20h00 Le mag Ligue 1
- 20h10 Météo régionale
- 20h20 Un si grand soleil
- 20h40 Un si grand soleil
- 21h05 Alexandra Ehle
- 22h35 Alexandra Ehle
- 00h45 Journal Météo Climat
- 00h55 Au top ! (ou presque)
- 01h50 La p'tite librairie
- 01h55 Des racines et des ailes



arte

- 05h30 Incroyables transformations
- 06h30 Incroyables transformations
- 07h30 Incroyables transformations
- 08h35 M6 Boutique
- 09h45 Ça peut vous arriver
- 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
- 12h45 Le 12.45
- 13h40 Un jour, un doc
- 14h50 Un jour, un doc
- 15h50 Un jour, un doc
- 16h50 Un jour, un doc
- 17h30 Un jour, un doc
- 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
- 19h45 Le 19.45
- 20h35 Scènes de ménages
- 21h10 Père Noël à domicile
- 21h55 Père Noël à domicile
- 22h50 Scènes de ménages
- 00h35 Appel à témoins : l'enquête continue
- 01h55 Appel à témoins : l'enquête continue
- 06h55 Les seigneurs de la lavande
- 07h50 Invitation au voyage
- 08h35 Invitation au voyage
- 09h25 Les sanctuaires d'épices
- 10h15 Les sanctuaires d'épices
- 11h10 Les sanctuaires d'épices
- 12h05 Voyage vers nos cimes
- 13h00 Les gardiens de la gastronomie italienne
- 13h35 Fortes têtes
- 15h05 Je ne me laisserai plus faire
- 16h55 Marchés du monde
- 17h25 Invitation au voyage
- 18h10 Invitation au voyage
- 19h00 Voyage vers nos cimes
- 19h45 Arte journal
- 20h05 28 minutes
- 20h50 Samuel
- 21h00 Thaïlande 2004 : Les leçons du tsunami
- 22h30 L'Europe au féminin
- 23h25 L'Europe au féminin
- 01h25 Sous une bonne étoile
- 03h05 Marchés du monde
- 03h30 Itinéraires sauvages

TÉLÉVISION 15



21h10

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION



La famille McCallister au grand complet s'appête à prendre l'avion Chicago-Miami afin de passer les fêtes de fin d'année sous le soleil de Floride. Problème : à l'aéroport, le jeune Kevin embarque par mégarde sur un appareil à destination de New-York. À la tête d'une somme rondelette et muni de la carte bancaire de son père, il s'installe au luxueux Plaza Hotel, où il réussit à tromper la méfiance du personnel.

Acteur: Macaulay Culkin (Kevin), Joe Pesci (Harry), Daniel Stern (Marv), Catherine O'Hara (Kate), John Heard (Peter), Voir plus

Realisateur: Chris Columbus

2

21h10

PÈRE NOËL À DOMICILE



24 décembre, Paris. Comédien au chômage et livreur de pizzas qui enchaîne les retards et les fautes professionnelles, Enzo est forcé par son patron de faire une tournée de livraisons de cadeaux dans la capitale, en tenue de Père Noël. Une absence de plus pour ce père de famille qui rate à nouveau le réveillon, décevant au passage sa femme, sa fille et ses beaux-parents venus exprès pour l'occasion. Si Enzo leur promet d'être présent pour la messe de minuit, il ignore ce qui l'attend. Des rencontres avec des familles toutes plus dérangées les unes que les autres...



20h50

UNE VIE



En 1988, à Londres, Nicky et Greta Winton, des septuagénaires, sont sur le point d'accueillir leur fille, qui attend son premier enfant. Alors que Greta part rendre visite à la future maman, elle enjoint son mari de ranger son bureau et notamment de nombreuses archives liées à la Seconde Guerre mondiale. Nicky se replonge alors 50 ans plus tôt. Il se souvient comment, à l'appel de son meilleur ami, Martin Blake, il quitte précipitamment l'Angleterre, où il est courtier en bourse, pour se rendre en Tchécoslovaquie, où de nombreux enfants sont menacés par la progression des troupes nazies.



ORAN
19 | 04

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h06
05h51
39%
16 km/h

Alger		15-05
Constantine		14-01
Annaba		18-05
Ouargla		18-03
Mostaganem		19-08
Béchar		15-00

Mosquée Al-Aqsa

De nouveau envahie par des colons sionistes

Des dizaines de colons sionistes extrémistes, protégés par les forces d'occupation, ont de nouveau envahi lundi les esplanades de la Mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa, citant des témoins oculaires. Les mêmes sources ont indiqué que des colons sionistes ont pris d'assaut la Mosquée sainte du côté de la porte des Maghrébins, et ont effectué des actes de provocation dans les esplanades d'Al-Aqsa et exécuté des rituels talmudiques. Les forces d'occupation sioniste ont intensifié leurs mesures arbitraires, entravant l'entrée des Palestiniens dans la vieille ville ou dans la mosquée Al-Aqsa, notamment depuis le début de l'agression massive contre la bande de Gaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre 2023. Troisième lieu le plus saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes, visant à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et à changer l'identité culturelle et culturelle de la ville sainte.

Soudan

20 morts dans une attaque à El Fasher

Au moins 20 civils soudanais ont été tués et 20 autres blessés dans une attaque de drone contre un quartier de la ville d'El Fasher, centre de l'Etat du Darfour Nord (ouest). Un groupe de militants cité par des médias a rapporté, dimanche dans un communiqué, qu'un «drone appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) a tiré 4 missiles hautement explosifs sur le quartier d'Awlad Al-Rif, au centre d'El Fasher, la nuit dernière». Le communiqué explique que l'attaque a causé «la mort de plus de 20 personnes et la blessure grave de plus de 20 autres». L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé dimanche le déplacement de 70 familles d'El Fasher, vendredi et samedi, en raison des affrontements entre l'armée et les FSR dans les quartiers est et sud d'El Fasher. L'agence onusienne a précisé qu'un millier de familles ont été déplacées de la ville de Kabkabiya, dans l'Etat du Darfour du Nord, en raison des frappes aériennes. Le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les 2 rivaux depuis la mi-avril 2023.

Niger

39 villageois assassinés par des terroristes

Pas moins de 39 villageois ont été tués cette semaine dans une double attaque de terroristes présumés contre deux localités de l'ouest du Niger, près de la frontière avec le Burkina Faso. «Deux drames atroces se sont produits dans les localités de Libiri et de Kokorou, des criminels (...) se sont lâchement attaqués à des populations civiles sans défense», a fait savoir, samedi soir, l'armée nigérienne dans son bulletin d'information, précisant un «bilan humain lourd» avec «39 personnes assassinées» dont des femmes et des enfants. Les autorités locales ont «exprimé leur profonde indignation et leur solidarité» aux familles endeuillées, souligne l'armée.

Agression sioniste à Ghaza

Des manifestations dans plusieurs capitales



Des milliers de personnes ont manifesté, samedi dans plusieurs capitales et villes dans le monde, pour dénoncer l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza, en cours depuis plus d'une année. Des milliers de personnes ont participé à des manifestations massives organisées en soutien au peuple palestinien, dans la capitale norvégienne, Oslo, la ville suisse de Genève, à Manchester et Londres au Royaume-Uni, dans la capitale française, Paris, la ville suédoise Helsingborg et la capitale Stockholm, la

ville néerlandaise Utrecht, et l'italienne Milan, en plus de la ville allemande Wolfsburg et la capitale Berlin, et Aarhus et Copenhague au Danemark, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Les manifestants ont exigé l'arrêt des agressions et crimes génocidaires sionistes toujours en cours contre l'enclave palestinienne depuis 2023, et la levée des entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, a ajouté Wafa. Ils ont brandi des drapeaux palestiniens, dénonçant les cri-

mes génocidaires commis par les forces d'occupation sionistes contre le peuple palestinien, appelant à la fin des doubles standards. L'occupation sioniste poursuit son agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 45.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 107.624 000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres, entraînant une catastrophe humanitaire sans précédent.

Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

La plus grande association des droits de l'homme au Maroc est pour

Le président de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH), Aziz Ghali, a affirmé que la position de son association vis-à-vis de la question du Sahara occidental était "claire", à savoir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel que confirmé par les Nations unies, soulignant que le conflit dans ce territoire "n'est pas encore résolu, comme le prétend le Makhzen". S'exprimant à la presse, M. Aziz Ghali a indiqué que la position de l'Association lors de son 5ème congrès était claire, "le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", ajoutant "nous soutenons une solution négociée entre les parties du conflit (le Maroc et le Front Polisario), une solution mutuellement acceptable (...), et non pas dans le cadre du plan d'autonomie proposé par le Maroc". "Les Nations unies insistent sur les négociations, et cela signifie que le conflit n'est pas encore terminé", a-t-il affirmé, soulignant que la référence de l'association concernant les droits de l'homme au Sahara occidental est l'ONU, et qu'il faut parvenir à une solution dans le cadre des négociations. Le défenseur marocain des droits de l'Homme a minimisé les reconnaissances unilatérales du Maroc de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental dans la résolution du conflit, soulignant que le Conseil de



sécurité ne se résume pas aux Etats-Unis et à la France, car il y a d'autres membres soutenant la solution négociée. "Même la position des Etats-Unis n'est pas encore tranchée", a-t-il dit. Le même intervenant a indiqué que "la construction d'un Etat de droit et le soutien aux droits légitimes est le seul garant pour la stabilité du pays", en allusion au soutien au droit

des Sahraouis à l'autodétermination. A noter que de nombreuses organisations marocaines et défenseurs des droits de l'Homme soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'instar du parti de la Voie démocratique (VD) ayant appelé au règlement du conflit du Sahara occidental dans le cadre du principe d'«autodétermination».